

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

83e ANNEE No. 5

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

VENDREDI 29 MARS 1935

La fête nationale sera célébrée avec éclat cette année, dans notre ville de Saint-Hyacinthe

Telle est la décision prise, mercredi soir, au cours de l'assemblée générale de la Société diocésaine, tenue dans l'immeuble des Chevaliers de Colomb.

APERÇU DU PROGRAMME QUE L'ON PREPARE

L'assemblée générale de la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste, tenue mercredi soir dernier, aux salles des Chevaliers de Colomb, a remporté un magnifique succès.

Parmi les invités d'honneur nous remarquons MM. Alphonse De La Rochelle, chef du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, J.-Emile Pigeon, directeur de cette même société, tous délégués par la Société-mère pour procéder à l'installation du nouveau bureau de direction de notre société diocésaine et nationale qui se compose actuellement comme suit: Victor Sylvestre, président; Benoît L'Homme, 1er vice-président; Paul Lussier, 2e vice-président; Lionel Leblanc, secrétaire; Léo Martel, trésorier; A.-J. Gaudreau, J.-E. Paquin, J.-Arthur Girard et Edmond Leblanc, directeurs.

Nous avons eu le plaisir de voir à l'oeuvre le R.P. Plamondon, aumônier général, dont les conseils judicieux furent très précieux en ce qui regarde spécialement la célébration de notre fête nationale à Saint-Hyacinthe, cette année.

Le programme officiel, dans ses grandes lignes, en ce qui concerne la fête nationale cette année est le suivant:

Fêtes.— Fête nationale et retour à Saint-Hyacinthe.

Retour.— Nous entendons par là une invitation qui sera envoyée par les journaux à tous les anciens de Saint-Hyacinthe à venir revoir leur ville durant cette fête.

CELEBRATION

Samedi et dimanche, 22-23 juin.— Arrivée des anciens et enregistrement à l'hôtel de ville.

Dimanche, le 23 juin.— L'après-midi: Régates sur la rivière Yamaska.

Le soir.— Au Patronage S.-Vincent-de-Paul: chants patriotiques par les enfants de nos écoles; fanfare et feu de la Saint-Jean.

Lundi, 23 juin.— Avant-midi: Messe en plein air sur le terrain des jeux au Séminaire de Saint-Hyacinthe avec distribution de pain béni; sermon de circonstance; parade à travers nos rues avec corps militaires, cadets, fanfares, sociétés nationales, etc.

L'après-midi: Amusements au Parc Laframboise, entrée gratuite pour tous.

Le soir: Illumination du Parc Dessaulles, discours et fanfare au kiosque Dessaulles.

COMITES
D'ORGANISATION

Les comités d'organisation qui furent constitués lors de cette assemblée générale sont:

1.— Comité de publicité: Lionel Leblanc, J.-E. Paquin, Harry Bernard, du *Courrier*, Paul-M. Fugère du *Clairon*, et Gérard Brady de *L'Idée Ouvrière*.

2.— Comité de réception: MM. Victor Sylvestre, Benoît L'Homme, Paul Lussier, Edmond Leblanc et Albert Bois.

3.— Comité des finances: Léo Martel et Edmond Leblanc.

4.— Comité des amusements: Henri Pelletier, Hector Cadotte, René Picard, Adrien Lassonde,

Georges Durocher, Laurent-J. Chicoine, J.-B. Renaud et René Mongeau.

5.— Comité des régates: Wilfrid Gaudreau, E.-A. Gendron, Adrien Campbell, J.-D. Desrosiers, Dr Hyacinthe Breton, Dr Ovilva Desmarais et Arthur Gaudreau.

6.— Comité du chant: J.-E. Paquin et J.-Arthur Girard.

7.— Comité de la parade: R. P. Plamondon, Gérard Brady, Léo Filibotte et Henri-Paul Demers.

8.— Comité des décorations: Gaston Sénécal, Adélarde Cormier et J.-C. Baraby.

9.— Comité des orateurs: Victor Sylvestre.

Il est entendu que chaque comité peut s'adjoindre tous les membres qu'il jugera nécessaire pour la conduite de son programme particulier, le tout sujet à l'approbation du bureau de direction du conseil général de notre société diocésaine et nationale.

Plusieurs résolutions furent acceptées lors de cette réunion.

Le secrétaire est autorisé à écrire aux autorités du Canadien National pour la retransmission de certaines gares v.g. St-Bazile, S. Hilaire East.

Le secrétaire est autorisé à écrire une lettre de félicitation à l'Avant-Garde St-Thomas d'Aquin de l'Académie pour l'encourager à continuer sa magnifique campagne en faveur de l'Achat chez nous.

Notre population est invitée à réclamer et à faire circuler les billets de la Banque du Canada libellés en français afin qu'ils n'aient pas le sort des obligations du Dominion.

Un timbre commémorant le 4e centenaire de la venue de Jacques Cartier à Montréal vient d'être mis en vente par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Notre société diocésaine et nationale verra sous peu à sa mise en vente dans notre région.

Notre société diocésaine a aussi l'intention de répandre chez nos élèves des écoles primaires la revue *L'Oiseau Bleu*, publiée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et fondé, il y a quinze ans, à l'instigation de S.E. Mgr Gauthier. M. Alphonse De La Rochelle nous citait un témoignage récent d'un Français de Belgique, M. Abran de Bruxelles qui lui écrivait récemment au sujet de *"L'Oiseau Bleu"*: Je trouve que votre petite revue nous suggère les moyens à prendre pour la survivance de la langue française en Belgique. Si les fonds de notre société diocésaine nous le permettent, nous en donnerons comme prix de bonne lecture à nos élèves de nos écoles primaires. L'abonnement est de 50 centins par année et peut être adressé à M. Alphonse De La Rochelle, 1182, rue Saint-Laurent, Montréal, P.Q.

Plusieurs idées utiles furent échangées au cours de cette assemblée générale, présidée par M. Benoît L'Homme, notre président, M. Victor Sylvestre, étant retenu à Toronto.

M. Alphonse De La Rochelle nous trace brièvement les bienfaits de l'oeuvre de Duvernay, le rapide progrès de nos sociétés

(suite en dernière page)

Le prochain gouverneur-général du Canada

Sir George Perley, premier ministre intérimaire, a annoncé mercredi que le littérateur et politique anglais John Buchan sera le prochain gouverneur général du Canada.

M. Buchan a eu une carrière distinguée. Formé à l'université de Glasgow et au collège Brasenose d'Oxford, il a été admis au barreau anglais comme membre du Middle Temple. Pendant deux ans, de 1901 à 1903, il a été secrétaire particulier de lord Milner, qui était alors haut-commissaire pour l'Afrique du Sud. Il a servi pendant la Grande Guerre. Les deux dernières années du conflit, il a été directeur de l'information sous le premier ministre Lloyd George. Depuis 1927, il fait partie de la Chambre des Communes, où il représente les universités écossaises. Deux années consécutives, 1933 et 1934, le Roi l'a nommé lord-haut-commissaire pour l'église d'Ecosse. Au Canada, M. Buchan est connu surtout comme homme de lettres.

AU SERVICE DES
POSTES DEPUIS
DEJA 40 ANS

M. Jules-L. Boucher, maître de poste de cette ville, célébrera le 1er avril le 40ème anniversaire de son entrée au service des postes.

SA CARRIERE

M. Jules-L. Boucher, maître de poste de cette ville, célébrera lundi prochain, 1er avril, le quarantième anniversaire de son entrée au service des postes du Canada. Il débuta au bureau de poste de cette ville le 1er avril 1895, à titre de simple commis de bureau, alors que feu M. L.-A. Choquet en était le directeur. Il a, depuis, passé par tous les départements du service, pour en devenir le directeur en novembre 1924, succédant à M. Henri Pagé, qui prenait sa retraite. Il était alors sous-directeur depuis plusieurs années. Au cours de sa carrière déjà longue, M. Boucher a assisté, en somme, au développement du service postal dans la ville de Saint-Hyacinthe. Quand il fit ses débuts, en 1895, le personnel du bureau local se composait du directeur, de son adjoint et de deux commis. Il compte aujourd'hui trois fonctionnaires supérieurs, le directeur, l'adjoint et un commis senior, plus treize autres employés.

PROF. RELIGIEUSE
CHEZ LES RR. SS.
DE LA CHARITE

Elle a eu lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, sous la présidence de S.E. Mgr F.-Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe.

LES PROFESSES

Une cérémonie de profession religieuse, présidée par S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, vient d'avoir lieu chez les RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. S.E. Mgr de Saint-Hyacinthe était assisté de MM. les abbés Gustave Vigneau, chapelain de la maison, et Maurice Godbout, assistant-chapelain. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R.P. Léo Boisjenu, S.S. S. de Montréal.

Ont prononcé des vœux temporaires: Soeurs Cécile Lemieux, dite Saint-Philias, de Sherbrooke; Noella Vincent, dite Saint-Gaëtan, de Sherbrooke; Jeanne d'Arc Burke, dite Soeur Pagé, de Montréal; Laurette Dumais dite Soeur Dumais dite Saint-Théophile de Somersworth; Yvette Aubert dite Sr Aubert de Berlin, N.H.; Flore Boisvert dite du Saint-Sauveur de Manchester N.H.; Lucile Laplante dite Saint-Pierre-Claver de Saint-Liboire; Yvonne Goyette dite Sainte-Bibiane, de Farnham; Bernadette Côté dite Saint-Rémi de Notre-Dame

(suite en dernière page)

M. l'abbé R. Cantin
transporté d'urgence à
l'hôp., à North Adams

Le journal *Le Travailleur*, de Worcester, Mass., annonce que M. l'abbé Rosario Cantin, vicaire à Notre-Dame de North Adams, Mass., a dû être transporté d'urgence à l'Hôpital Saint-Luc, de North Adams, gravement malade. Il avait dû se soumettre déjà, il y a quelque temps, à une sérieuse intervention chirurgicale. M. l'abbé Cantin est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, cours 1910-1918.

LA MOTION BARRE
APPROUVEE PAR
L'A. LEGISLATIVE

Les paroisses qui ne paieront plus de rentes seigneuriales sont au nombre de 191.— Ce que pense le gouvernement.

M. EUC. CHARBONNEAU

L'Assemblée législative, de Québec, a adopté lundi, à l'unanimité, la motion Barré pour la suppression des rentes seigneuriales. M. Euclide Charbonneau, député de Laprairie-Napierville, a appuyé la motion de M. Laurent Barré, député de Rouville. Il la trouve très utile, très raisonnable et à l'avantage de tous les citoyens. Il déclare que 191 paroisses subsistent des annus du fait des rentes seigneuriales qu'on veut faire disparaître.

Le premier ministre félicite MM. Barré et Charbonneau et annonce que le gouvernement est favorable au projet. Le gouvernement présentera dès la semaine prochaine un projet de loi pour permettre aux conseils de comté et aux groupes intéressés de négocier les emprunts nécessaires pour amortir ces rentes et les faire disparaître. Le gouvernement garantira ces emprunts, ce qui permettra à ces groupements d'obtenir un taux d'intérêt très avantageux. Le système seigneurial fut très utile, mais, les temps ayant changé, son utilité a cessé. Le régime seigneurial est disparu; il ne reste que les rentes qui sont appelées à disparaître, elles aussi.

Le Dr Gaspard Fauteux annonce qu'il retire sa motion sur le contrôle des postes d'essence, étant donné que le gouvernement présente un projet de loi dans ce sens.

M. J.-A. Francoeur, député de Dorion, annonce ensuite qu'il retire sa motion par laquelle il demande au gouvernement fédéral de faire de grands travaux pour remplacer le secours direct. Il donne comme raisons que le gouvernement fédéral annonce de grands projets. Sur ce point, il convient d'attendre.

(suite en dernière page)

LES BATISSES DE
LA DISTILLERIE
SERONT DEMOLIES

Elles ont été achetées par M. Armand Bourbeau, ingénieur et constructeur, qui en a commencé la démolition.

UN VIEIL ETABLISSEMENT

L'ancienne distillerie de Saint-Hyacinthe, propriété de la Consolidated Distilleries Limited, sise rue Désaulniers, près de la gare de l'ancien Québec, Montreal & Southern, est en voie de disparition. Elle était inoccupée depuis que le gérant local, M. Wilfrid Laporte, avait été assigné à la succursale de Corbyville, Ont., il y a quelques années. La distillerie existait depuis au-delà de trente ans. Les dernières années que la Consolidated y tint un bureau, on n'y faisait plus que de l'entreposage et de l'embouteillage, en vue surtout de l'exportation. Depuis quelques années, les diverses bâtisses de la distillerie, au nombre de 14, étaient à vendre. M. Armand Bourbeau, ingénieur-civil et constructeur, de cette ville, vient de s'en porter acquéreur, dans un but de démolition. Il n'a acheté que les bâtisses, le terrain demeurant la propriété de la Consolidated. Les travaux de démolition sont commencés de lundi, 25 mars.

LES SORELOIS
PLUS CHOYES QUE
NOUS DE MASKA

Ils ont depuis dimanche dernier le téléphone à cadran, et nous gardons notre système désuet.— Pourquoi cette différence de traitement?

LES PARENTS PAUVRES

Les citoyens de Sorel sont plus heureux que ceux de Saint-Hyacinthe. Ils ont depuis dimanche dernier le téléphone à cadran ou, comme on dit couramment, le téléphone automatique. La Cie Bell est pour eux d'une belle sollicitude. On ne sache pas que la ville de Sorel soit plus importante, aux points de vue population, industrie, commerce, affaires en général, que la ville de Saint-Hyacinthe. Mais Sorel a le téléphone à cadran, et Saint-Hyacinthe se devra contenter du vieux système en usage depuis des années. Les citoyens de notre ville ont bien le droit de demander la raison de cette différence de traitement? Si Saint-Hyacinthe était un village de 1000 ou 2000 habitants, on comprendrait. Mais tel n'est pas le cas. Tout le monde sait que Saint-Hyacinthe est une ville plus populeuse et plus importante, industriellement parlant, que Sorel. Nous n'écrivons pas ces choses pour faire de la peine à nos amis sorelois, nous voudrions seulement savoir pourquoi la Cie Bell nous traite en parents pauvres?

M. NAP. DAUNAI
EST DECEDE DANS
L'ALBERTA

Le défunt avait demeuré longtemps à Saint-Hyacinthe, où il était boulanger.

FUNERAILLES JEUDI

Un ancien de notre ville, M. Napoléon Daunais, autrefois boulanger rue Sainte-Marie, est décédé mardi à Hanna, Alberta, où il demeurait depuis plusieurs années. Outre son épouse, née Clarendia Lamoureux, le défunt laisse trois fils et cinq filles: Albert, représentant du *Pacifique Canadien* à Saint-Hyacinthe; Lucien, de Montréal; Rodolphe, de Hanna, Alberta; Mme Rodolphe Coderre, (Armandine), aux Etats-Unis; Mme Joseph Miller, Germaine, dans l'Alberta; Mme Albert Lévesque, (Simone), de Comtesse, Alberta; Mlle Jeannette et Yvette Daunais, de Hanna, Alberta. Les funérailles ont eu lieu jeudi matin, à Hanna. Le défunt était bien connu à Saint-Hyacinthe, où il avait passé la plus grande partie de sa vie.

MME EMILE ARES
DECEDEE MARDI
A S.-CESAIRE

La défunte était la mère de MM. les abbés Charles-Emile et Armand Arès, deux anciens de notre Séminaire.

LES FUNERAILLES

Mme Emile Arès, née Thérèse, est décédée mardi à Saint-Césaire de Rouville, à l'âge de 60 ans. Elle était la mère de MM. les abbés Charles-Emile Arès, curé de Cut Knife, Saskatchewan, et Armand Arès, curé de Zenon Park, Saskatchewan, l'un et l'autre anciens élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Outre son mari et ces deux fils, la défunte laisse sept autres fils et quatre filles: Joseph, de Rivière-des-Prairies; Eugène, de Saint-Hyacinthe; Rosaire, aux Etats-Unis; Aimé, C.S.C., et Oswald, C.S.C., étudiants en théologie; Paul-Abel, de Saint-Césaire; Napoléon, élève au Collège Saint-Laurent; Mme Rosario Poirier, (Emilienne), de Saint-Césaire; Mme Hamel, (Rachel), en Saskatchewan; Mlle Isabelle et Hélène Arès, de Saint-Césaire. Les funérailles ont eu lieu ce matin, vendredi, à 10 heures, en l'église paroissiale de Saint-Césaire.

ON VOUDRAIT
ECLAIRCIR UN
POINT DE DROIT

Autour d'une saisie-revendication.— La vente d'une érablière et les difficultés qui s'ensuivent.

EN DELIBERE

Le magistrat Emile Marin, de cette ville, a entendu samedi dernier la cause de Napoléon Michon, bourgeois, de cette ville, contre Wilfrid Messier, cultivateur, de la paroisse de Saint-Charles.

Le demandeur, par l'entremise de son procureur, Mre Gaëtan Sylvestre, revendiquait, par voie de saisie-revendication, une certaine quantité de bois, déclarant en être le seul et unique propriétaire, le dit bois ayant une valeur qu'il fixait à environ \$50.00.

(suite en dernière page)

BEAU SUCCES POUR
L'ASS. CHORALE
DE S.-HYACINTHE

Son premier concert a eu lieu hier soir, au Théâtre Corona.— Un succès qui a vraiment pris le public par surprise.

LE PROFESSEUR LUSSIER

Le premier concert de l'Association chorale de Saint-Hyacinthe, hier soir, a obtenu un franc succès. La salle était comble et l'accueil ménagé au nouveau choeur mixte avait l'enthousiasme qui convenait. Ce sont donc, pour M. C.-L. Lussier et ses chanteurs, des débuts encourageants. Il est évident que pour ce concert, qui fait une petite révolution dans les moeurs artistiques de notre ville, on a surtout visé à l'originalité. Des décors jusqu'au programme, tout a été préparé avec soin. On a voulu faire chic et on a réussi. Quant au chant lui-même, le public l'a tellement apprécié que, s'il dit tout ce qu'il pense, le malheureux critique aura l'air d'un trouble-fête.

Qu'on se rassure, car j'accorde tout de suite un très bien sans équivoque. Après quoi je suis plus à l'aise pour faire les quelques réserves qu'appellent le choix des pièces et leur exécution. Le programme était trop long, beaucoup trop long. Quinze numéros de chant et une comédie. Et, perdues dans tout ce fatras, quatre pièces pour choeur mixte. On comprendra facilement que, à cause de cette longueur même, il est impossible de nommer ici tous les solistes et duettistes qui se sont succédés sur la scène.

Mentionnons cependant quelques voix féminines qui se sont montrées nettement supérieures à toutes les autres: Mme Lalonde, dans l'*Habanera* de Bizet, Mlle L. Vaquier dans les *Cloches de Corneville* de Planquette, Mlle M.-P. Viger dans les *Saltimbanques* de Ganne, Mlle Albertine Lambert, dont le talent de chanteuse est connu, a interprété avec intelligence *Le Passeur du Printemps* de Goublier. Mais les choeurs surtout doivent attirer l'attention par le souci de perfection qui a présidé à leur exécution.

L'Association chorale est moins nombreuse qu'au temps du recrutement. Il faut compter avec les défections qui se produisent inévitablement au cours des répétitions. Les chanteurs que dirigeait hier soir le professeur Lussier, méritent les applaudissements qui les ont salués. Le public est fier de leur succès. Ce sera pour eux le meilleur encouragement à persévérer dans le travail et la conscience artistique. Les voix sont bien équilibrées et se font entendre distinctement. Les ténors cependant sont quelque peu bousculés par les barytons et basses. Mais il n'y a là qu'une question de dispositions. Il ne faut pas oublier que le concert d'hier est un essai. Mais c'est un essai qui permet d'entretenir de beaux espoirs pour l'avenir.

En attendant, les membres de l'Association chorale retourneront à leur travail, qui semblera moins stérile, maintenant que les premiers pas sont faits. M. Lussier dirige d'excellente façon et il n'y a qu'à le féliciter de son bon goût. Une comédie, en fin de soirée, a été jouée avec brio par Mlle Anita Lefebvre, MM. Yves Bousquet et J. Darveau.

F.C.

NOTES LOCALES

FUN. DE M. CHENETTE

Les funérailles de M. Arthur Chenette, échevin de Saint-Hyacinthe, décédé vendredi dernier, à l'âge de 55 ans, ont eu lieu lundi, 25 mars, en la paroisse du Christ-Roi. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Henri Bélisle, cousin du défunt, le service funèbre chanté par M. l'abbé Arthur Vézina, vice-supérieur du Séminaire, assisté de MM. les abbés C.-H. Lafontaine, curé de la paroisse, et Léonard Benoit, comme diacre et sous-diacre. Aux autels latéraux, des messes furent dites par MM. les abbés André Dorion, neveu du défunt, de Mont réal, et Armand Brouillard, professeur au Séminaire. Les porteurs étaient MM. Arthur Archambault, Arthur Lorange, Toussaint Gladu, Conrad Morin, Ernest Benoit et Eugène Chagnon. Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Roland et Paul Chenette; son frère, M. Albert Chenette; ses gendres, MM. Valmore Ledoux et Roméo Seyer; ses beaux-frères, MM. Emile Berthiaume, de Chicoutimi; Hormidas Provost, Trois-Rivières; Arthur, Toussaint, Joseph Bilodeau; Philias Benoit; John Chenette, oncle du défunt; ses neveux, Albert et Georges Bilodeau; Gaston et Conrad Chenette, Adrien Bissonnette; Arthur et Eugène Flibotte; Paul Bilodeau, Gérard Tanguay; ses cousins, Oscar et Ulric Bélisle; Arthur et Donat Giard; Louis et Omer Benoit.

Dans le cortège, un détachement de la police municipale, sous les ordres du chef-adjoint Adrien Malo; les membres du conseil municipal, les employés de la maison Casavant frères, etc.

COURSE REMISE

La course en raquettes qui devait avoir lieu le 17 courant est forcément remise à l'an prochain. A ce temps-ci de l'année, la température n'est pas favorable pour une telle course. Les quelques personnes qui ont acheté des billets de prix de présence "Score card" auront quand même la chance de gagner le prix de \$2.50. Le tirage aura lieu samedi soir au magasin Woolworth. C'est M. Cadieux, le populaire gérant qui présidera au tirage. Les intéressés sont cordialement invités.

Le secrétaire

REMERCIEMENTS

Les familles N. G. Leduc et J.-A. Phaneuf remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme N.-G. Leduc, née Virginie Dufault, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

LES QUILLES

Dimanche dernier, 24 mars, dans les salles de la Société Philharmonique de cette ville, avait lieu le concours de petites quilles, pour le championnat de la ville. Les concurrents étaient au nombre de 12. M. Aldé Lord se classa premier, avec moyenne de 130.8 pour 10 parties, et il eut plus les honneurs de la plus grosse partie simple, soit 184. Une mention doit être faite pour M. E. Beaudoin, représentant la Goodyear Cotton Co., qui fut le seul à jouer 10 parties de 100 et plus. Voici le classement des joueurs avec leur total:

A. Lord	1308
H. Richer	1196
E. Beaudoin	1183
J. Létourneau	1159
H. Barré	1152
A. St-Amand	1143
E. Riendeau	1129
M. Wilson	1118
J. Lapierre	1082
L. Laflamme	1078
A. McDuff	967
L. Brodeur	907

CE CONTRAT COLLECTIF

Extrait du livre des minutes. A l'assemblée générale du Syndicat National Catholique des Métiers de la Construction de Saint-Hyacinthe, tenue en la Maison des Oeuvres, le lundi, 25 mars 1935, sous la présidence de M. O. Desmarais, président, il est proposé par L. Giasson, secondé par L. Tétraut et adopté unaniment que ce syndicat rejette et n'approuve pas le contrat collectif proposé par le Syndicat Professionnel des Travailleurs en Construction, et s'en tient à celui qu'il a lui-même envoyé au Ministre du Travail, le 19 mars 1935.

Vraie copie
Omer Bell
secrétaire

SERVICES ANNIVERSAIRES

Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, jeudi, 28 mars, à 9 heures 30, a été chanté le service anniversaire des bienfaiteurs de la maison. Aujourd'hui, vendredi, à la même heure, service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Charles Cormier, ancien curé d'Iberville.

LE TEMPS QU'IL FAIT

Ci-après le relevé de la température, d'après les observations du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe:

Date	Max	Min.
21	44	23
22	34	24
23	36	24
24	37	25
25	38	18
26	32.5	15
27	33	17

Precipitation
Neige 0.2po.
Pluie 0.07po.
Totale 0.09po.
Heures de soleil 59hres
Nébulosité moyenne 3.3/10

Aucune tache solaire. Il n'y a plus de neige dans les champs. Une température moyenne de 28.6 peu favorable aux producteurs de sirop d'érable.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Lionel Fortin remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fille, Lise, décédée à l'âge de deux ans.

FEU OSIAS BOUVIER

M. Osias Bouvier est décédé ici vendredi dernier, à l'âge avancé de 72 ans. Outre son épouse, née Rose-Délina Millet, le défunt laisse cinq fils: le R. F. Robert, né Raoul, des Frères du Sacré-Coeur, de Montréal; Victor, Joseph, Emile, de La Présentation; Osias, de Saint-Thomas d'Aquin; cinq filles, Mme Armand Gauvin, (Rose-Délina), de Saint-Thomas d'Aquin; Mme Zéphir Côté, (Maria), de La Présentation; Mme Eugène Morrisette, (Bernadette), de Saint-Joseph-sur-Yamaska; Mme Ulger Fontaine, (Cécilia), de Saint-Thomas; Mlle Anna Bouvier, de Saint-Hyacinthe. Le défunt laisse aussi une sœur, Mme Joseph Beuregard, (Louisa), de Central Falls, R.I. Les funérailles ont eu lieu lundi, 25 mars, à La Présentation. Elles étaient sous la direction de la maison Joseph Bertrand Enrg.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé N. Ménard, le service funèbre chanté par M. l'abbé P.-E. Noisieux, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Ménard et Charles-Emile Héru, curé de Saint-Thomas d'Aquin, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Raoul Labossière, Hormidas Messier, Alfred Bouvier, Jacob Messier, Zéphirin Côté et Pierre Messier.

LES PETITS OISEAUX

Jeudi, 25 avril, à 8 hres p.m. soirée par les "Anciens du Gesù" à l'ancien Casino des Zouaves, rue Sainte-Marguerite. Billes échangeables à la Pharmacie Brodeur. Prix 0.50. Pièce: "Les Petits Oiseaux" comédie en 3 actes d'Eugène Labiche.

La troupe est sous la direction artistique de M. Claude Sutton. Elle compte parmi ses membres Hector Charland et Conrad Gauthier. Nous donnerons la distribution des rôles la semaine prochaine.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:
Mars, 9.— Marie-Thérèse Irène, fille d'Edouard Gadbois et de Florida Labonté. Par. et mar. Romuald Frappier et Marie Rose Gadbois.

Mars, 14.— Joseph-Lucien-Gilles, fils d'Albert Gingras et de Marie-Jeanne Paquet. Par. et mar. Emile Laroche et Cécile Paquet.

Mars, 17.— Marie-Thérèse-Suzanne fille de Valmore Desmarais et d'Elisa Laflamme. Par. et mar. Ovide Fournier et Antoinette Dozois.

Mars, 17.— Joseph-Louis-Claude, fils d'Aurèle Morin et de Marguerite Trépanier. Par. et mar. Louis Morin et Marie-Ange Desmarais.

Sépultures:
Mars, 12.— Alphonse Loignon, 78 ans, veuve de Gilbert Morin.

Mars, 16.— Michel Blanchette, 75 ans, veuf de Marie Bergeron.

PAROISSE NOTRE-DAME
Mars, 8.— Joseph-Jean-Jacques, fils de Wilfrid Bouchard-Gaudreau et de Rosée Hébert. Par. et mar. Wilfrid Gaudreau et Dolorès Gaudreau.

Mars, 8.— Lise-Murielle-Maryse, fille de Jean Blanchard et d'Antoinette Audette. Par. et mar. Gabriel Benoit et Bernadette Audette.

Mars, 12.— Marie-Alice-Jeanne-d'Arc, fille d'Henri Cloutier et de Gratia Laroche. Par. et mar. Philias Cloutier et Alice Bérubé.

Mars, 12.— Marie-Georgette-Alma, fille d'Adélar Bousquet et de Rose Alma Fluette. Par. et mar. Joseph Berthiaume et Alma Fluette.

CHRIST-ROI

Baptêmes:
Mars, 8.— J.-Adolphe-Gilles, fils de Lucien Chagnon et d'Yvette Céré. Par. et mar. Rodolphe Chagnon et Marie L'Heureux.

Mars, 9.— Joseph-Bernard-Roland, fils de Doria Hamelin et d'Annette Pelletier. Par. et mar. Zéphirin Brodeur et Thérèse Peilletier.

Mars, 10.— Marie-Paule-Thérèse-Lucie, fille d'Ovide Guilbault et d'Adrienne Roch. Par. et mar. Hilaire Péloquin et Lucia Guilbault.

Mars, 11.— Joseph-Jean-Claude, fils de Paul Omer Viau et de Rosa Pelletier. Par. et mar. Charles-Auguste Viau et Georgette Viau.

Mars, 16.— Marie-Adrienne Réjeanne, fille de Saul Desjardins et de Marie-Ange Girard. Par. et mar. Maurice Girouard et Adrienne Mongeau.

Mars, 17.— Marie-Marguerite, fille d'Almanzor Langlais et d'Exilma Bernier. Par. et mar. Omer Cormier et Alma Lévesque.

Mars, 17.— Marie-Eveline-Agnès, fille d'Almanzor Langlais et d'Exilma Bernier. Par. et mar. Hercule Bernier et Evelina Lussier.

Mars, 18.— Joseph-Jean-Paul-Gilles-Gaston, fils d'Ernest Brunet et de Marie-Jeanne Laperle. Par. et mar. Joseph Laperle et Emma Beaulieu.

Sépultures:
Mars, 8.— Léa Boulay, 48 ans, épouse d'Ulric Lareau.
Mars, 9.— Eugénie Turcot, 57 ans, épouse d'Emile Lemoine
Mars, 16.— Louise Ménard, 70 ans, épouse de Raphael Ledoux.

FEU C.-A. LEVESQUE

Un employé des Chemins de Fer Canadiens Nationaux depuis 41 ans, M. Charles-Auguste Lévesque, est décédé samedi dernier à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 68 ans. Outre son épouse, née Rosilda Côté, le défunt laisse quatre fils: Oscar, de Lachine; Lucien, Emile et Roland, de cette ville; ainsi que deux filles, Mmes Wilfrid Blanchard, (Juliette), de New York; et Omer Cormier, (Anna), de Saint-Hyacinthe. Le défunt laisse aussi un frère, M. Oscar Lévesque, d'Acton Vale; une sœur, Mme Vve Louis Poulin, (Olivine), d'Acton Vale.

Les funérailles, qui étaient sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg., ont eu lieu mardi, à la cathédrale.

ASS. OUVRIERE IND.

Les membres de l'Association Ouvrière Ind. sont priés de prendre note que l'ouverture officielle de leur salle, située au No 175 1/4 Cascades, (Salle Napoléon) aura lieu, le lundi, 1er avril, à 8 hres p.m., avec une assemblée générale de tous les membres.

Tous sont invités à cette assemblée, où des questions très importantes seront discutées. Les ouvriers qui ne font pas encore partie de notre association, seront les bienvenus.

Le secrétaire

TEM. DE SYMPATHIE

On trouvera ci-après la liste des témoignages de sympathie adressés à la famille Ledoux, à l'occasion du décès de Mme Raphaël Ledoux:

Télégrammes: MM. et Mmes J.A. Lacroix, St John, N.B., J.E. Ledoux, St John N.B., Paul Lachapelle, Alfred Tessier de Joliette, MM. Eugène et Gaspard Rivest, M. J. Paul Malo, Mlle Liliane Latendresse, Yvonne Landreville, de Joliette; familles J.B. Lussier, Prosper Brien, de Montréal, Ernest Boisvert, Acton Vale; M. et Mme Côme Grégoire, Montréal, M. et Mme Lionel Paulet, Sudbury, Ont.

Offrandes de fleurs: M. et Mme Adrien L. Auger, Mme Armand Collette, St John Rotary Club, St John, N.B.

Offrandes de messes: Eugène Ledoux, MM. et Mmes Albert Bélanger, A.L. Auger, Alexandre Rivest, Bernadette, Simone Ledoux, Arthur Gosselin, D. Gagnon, D. Ménard, Armand Brouillard, ptre, M. et Mme W. Morissette, Paul Blanchard, Marie-Paule et Réjeanne Bélanger, M. et Mme L.A. Beuregard, M. et Mme L. Plamondon, M. l'abbé Arthur Proulx, M. et Mme H. Laporte, M. Zéphirin Cordeau, M. Adrien Blondin, Mme Emile Gendron, Mme J.-Bte Michaud, Mlle Hermine Fontaine, M. et Mme Roméo Ménard, Mlle A. Tétreault, Mme Romuald Girard, Mme Corinne Gosselin, Mlle Eva Benoit, E.T. Corset Co. Saint-Hyacinthe, Mme et Mlle Ant. Provost, Mlle Lilianne Provost, Fraternité Tiers-Ordre Christ-Roi, Les Dames de Ste-Anne, le conseil des Enfants de Marie, M. et Mme A.J. Lacroix G. Morin et Pierre Poirier, M. L. Bolduc, le conseil des Dames de Ste-Anne, les membres de la chorale des jeunes filles, Association de la chorale Lussier, les Artisans Canadiens-français les zélatrices de l'apostolat de la prière, les Canado-Américains, Villa Notre-Dame du Rosaire.

Oeuvre du Noviciat: MM. et Mmes Ls Blanchard, Lucien Boivin, François Jetté, L. Aug. Beuregard, M. et Mme J.H. Rainville, Omer Benoit, famille Adélar Fluet, G. Bertrand, Mme Gilbert Brunette, Mlle Marie-Paule Bélanger, M. Raoul Bouchard, Arthur Robert.

Bouquets spirituels: Mme et Mlle J.B. Paulet, Scolastic Noviciat et Juvénat Mont Sacré-Coeur, Frères de l'Académie Girouard, Mme Arthur Gosselin Collège du Sacré-Coeur Saint-Hyacinthe, Académie Girouard 3e année, famille L. Barceloux Mme Calix, Lorange, Mlle M.

Anne Lorange, famille J. Charpentier, Mlles B. et R. Brunette, Mme Albert Chenette, Mme I. Boulay, Donat Pépin, H. Monette, les élèves 3e année et 6e année collège Sacré-Coeur.

Sympathie: M. et Mme Z. Gosselin, Mlles Daoust, famille Olivier Angers, MM. et Mmes Albert Fontaine, Ovide Fournier Eug. Robert, Mmes M. Durocher, Oscar Demers, Ulric Gaudette, MM. et Mmes Lionel Leblanc, Lucien Marchesseault J. Marchesseault, H. Gemme, Ed. Brunelle, L.J. Guillet, M. P.A. Delorme, M. et Mme Adrien Bissonnette, Mme Donald Chagnon, M. et Mme John Poitras, famille Léon Houle, M. et Mme Georges Dufresne, famille W. Chapdelaine, D. Pothier, Paul Beuregard, Valmore Chaput, J. Hector Cadotte, B. Robichaud, Félix Guillet, S. Duval, Hormidas Archambault P. Smith, N. Daudelin, L. Robillard, A. Fontaine, A.P. Dion Edéas Gendron, Mlle Rosa Robert, M. et Mme Arthur Péloquin, Mme H. Daoust, MM. et Mmes Couillard St-Germain, Paul E. Poirier, Amédée Lacroix, J.B. Ledoux, Armand Sigouin, Mlle P. Courchesne, Amicale des Anciens Elèves de l'A. G. M. et Mme Paul Heinz Charles Bouchard, Mlle R. Mongeau, M. et Mme Donat Edmond Bernier et Cie, Mlle Gabrielle Granger, MM. René et Claude Rivest, les Frères du Sacré-Coeur, M. et Mme Henri Provost, Mlles Délima Boucher Marie-Ange Thérèse, Antoinette Jodoïn, M. et Mme Arthur Ferron, Mme Antonia Rivest, M. et Mme W. Marcoux, Mlle Bernadette Lalime, Mme et Mlle G. Beuprè, M. et Mme J. Beuregard, Mme G. Lorange, M. et Mme Arthur Chenette, M. et Mme Arthur Leblanc, Mlle Marie-Reine Desjardins, M. et Mme Laroche, B. Goyette, Mlle Madeleine Cabana, M. et Mme Clovis Fournier, M. Paul Beuregard, Miss Ella Cosgrave, M. E. Mallette, Mlle B. Ada Lemaire, MM. et Mmes E. Lampron, H. Charron, Paul E. Servais, Mlles Clémentine et Marie Rivest, M. et Mme H.O. Cadorette, Mlles Berthe Laperle, Alice Turcot, Clara Dufresne, Mme Raoul Bouchard, Mlles Eliane Gadbois, Laurette Perrault, Marie Paule Deschesnes, Georgette Paquet, Mariette Deschesnes, Marie Anna Phaneuf, Marie-Paule Bissonnet, Mme Charles Leblanc, M. et Mme A. Grisé, Mlle Emma Dufresne, M. et Mme J.C. Baraby, famille E. Proulx, Mme Georges Deslandes, M. et Mme Wilfrid St-Amour, Léopold Hébert, A. Gagnon, Mlles Amicie Brodeur L. Robidoux, M. et Mme Albert Mongeau, Albani Blanchard, Clément Fournier, Mme Lina Clermont, Mlle Cécile Houle, famille Joseph Mathieu G.A. Labrecque, M. et Mme Joseph Cormier, M. Paul Lanctôt Mme Edmond Robert, J.H.F. Gauthier, Mlle Lucienne Raymond, Mlles Daigle, M. Blanche Archambault, Mlle Lucie Brodeur, M. et Mme Joseph Trempe, Georges Messier, Rosario Lépine, Georges Flibotte, Mme Emile Desrosiers, M. et Mme Rodolphe Robert, Mlle Anna Desmarais, MM. et Mmes Frédéric Gauthier, J.B. St-Onge, M. B. Robichaud, famille F. Ledoux, M. et Mme A. Bédard, Mme Joseph Lorange, M. et Mme Fortunat Ledoux, M.

J. Demers, Mlles Thérèse Du-charme, Eglantine Ledoux, M. et Mme H. Ledoux, Joseph Arpajou, Mme A. Choinière et sa famille, M. René Brouillard, Mme J.H. Lemay, familles Lorenzo Robert, Georges Bertrand Georges Chenette, D. Labossière, O. Lapointe, C.A. Rousseau E. Desrosiers, Arthur Laurence Alex. Leboeuf, Mlle Rachel Phaneuf.

CONTRE TOUX
Prenez une demi-cuillerée à thé de Minard dans de la rosée. Faites chauffer le Minard et aspirez-en la vapeur. Frictionnez-vous-en aussil vigoureusement la poitrine.
Vous obtiendrez du soulagement

Hopital St-Charles

SAINT-HYACINTHE
CLINIQUE DU Prof. P.-E. BOUSQUET
Spécialiste en chef à la Clinique de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour les

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
JOURS DE CONSULTATION:
Du 1er juillet au 1er septembre: mercredi et vendredi
Du 1er septembre au 1er juillet: mercredi et samedi

N. B.— Pour les cas d'urgence, prière de téléphoner à la Supérieure. Etant donnée la crise présente, la clinique est ouverte aux malades de toute condition, qui seront traités selon leurs moyens.
LA DIRECTION

Nous donnons maintenant LE FAMEUX PERMANENT



PSE LIDO

PERMANENT SANS ÉLECTRICITÉ
Sans fils, sans électricité, sans danger, sans ennui, sans douleurs

Ce qu'il y a de plus nouveau, de plus moderne, de plus recherché

Vaut partout \$7.00 **\$3.00**
Notre prix spécial

Notez bien que nous sommes les seuls à le donner dans cette localité
Nos permanents à l'électricité, à l'huile, valeur de \$3.50, maintenant au prix réduit de **\$2.50**
Votre visite respectueusement sollicitée
Téléphonez pour rendez-vous

Mlle Laure Demers

COIFFEUSE
22, rue Rosalie Tél. 827 Saint-Hyacinthe



Quand votre diligence vous a permis d'abrégéer votre voyage... et que vous serez de retour à la maison plus tôt qu'on vous attend...
Partagez votre plaisir avec les vôtres. Transmettez-leur la bonne nouvelle par téléphone interurbain.

Le service interurbain s'acquitte également bien des petites et des grandes tâches. Le coût est minime. Vous pouvez communiquer à 100 milles ou près pour 30 sous. Voyez le tarif aux premières pages de l'annuaire.

LA GRIPPE, LA TOUX,
LES GROS RHUMES
EXIGENT LE
Sirop ESKIMO
Composé d'écorce et de racines naturelles
Vendu par tous les pharmaciens et marchands
CIE ONGUENT ESKIMO
Mansonsville, Québec

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853 Journal hebdomadaire, indépendant des partis politiques, totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la région de Saint-Hyacinthe... Canada, \$1.50 Etats-Unis, \$2.00

On embrouille les choses

AUTOUR DU CONTRAT COLLECTIF DANS LES METIERS DU BATIMENT.— DES MANOEUVRES LOUCHES.— LE MINISTERE DU TRAVAIL EST-IL DE MAUVAISE FOI?

Ou en sommes-nous, à Saint-Hyacinthe, avec la question du contrat collectif dans les métiers du bâtiment? Un pas a été fait, mais dans le sens de l'embrouillamini. Nos ouvriers, sans doute, ne s'y comprennent plus qu'à moitié, et ils ne sont pas à blâmer. On a pris plaisir, en certains milieux, à mêler les cartes, et à tel point que la confusion règne dans un bon nombre d'esprits. Notre journal annonçait, la semaine dernière, qu'un contrat collectif avait été signé par les Syndicats Catholiques et un groupe important d'employeurs; il donnait même le texte entier de ce contrat, ajoutant qu'il avait été envoyé à Québec, au ministère du Travail, pour publication dans la "Gazette Officielle." Le même jour, notre confrère le "Clairon", organe du maire de Saint-Hyacinthe, avait en première page un long article sur l'acceptation à Saint-Hyacinthe, par les parties intéressées, d'un contrat collectif. Or il y a un contrat et contrat. Car, au moment où les Syndicats Catholiques signaient leur contrat avec les employeurs de Saint-Hyacinthe, le Syndicat Professionnel des Travailleurs en Construction de Saint-Hyacinthe, dont le siège-social est au no 173, rue Girouard, faisait signer à un groupe de patrons un autre contrat, non approuvé par les Syndicats Catholiques, et le faisait immédiatement tenir, celui-là aussi, au ministère du Travail.

L'article du "Clairon" laisse une fausse impression. Il fait entendre, ni plus ni moins, que les autorités religieuses de notre ville ont séparé leur cause de celle des Syndicats Catholiques chez nous, et approuvent le contrat du Syndicat Professionnel. Or ceci est exactement le contraire de la vérité. Le dernier contrat n'a jamais été fait avec l'assentiment des autorités religieuses ni des représentants des Syndicats Catholiques. Il semble même qu'il a été mis de l'avant pour faire échec au contrat collectif voulu par les autorités religieuses et les Syndicats Catholiques. Il y a même plus. Encore un peu, et l'on pourrait dire que le ministère du Travail, à Québec, a été de mauvaise foi à l'endroit des Syndicats Catholiques de notre ville, et qu'il s'est plu à les desservir. En effet, la "Gazette Officielle", en date du 23 mars, a publié un avis, "relatif à une demande d'extension de convention collective de travail concernant les métiers du bâtiment dans le district de Saint-Hyacinthe", entre un groupe d'employeurs de Saint-Hyacinthe et le Syndicat Professionnel des Travailleurs en construction. A bien noter que cet avis a été publié, et que l'autre, envoyé auparavant par les Syndicats Catholiques, — et qui aurait dû l'être d'abord, — ne l'a pas été du tout.

S'il n'y a pas là mauvaise foi, ou parti pris de n'être pas agréable aux Syndicats Catholiques, et par ricochet aux ouvriers et aux patrons intéressés, on se demande comment qualifier l'attitude du ministère? Car le contrat des Syndicats Catholiques, signé le 19 mars, fut adressé le jour même au ministère du Travail, et reçu le lendemain, 20 mars. M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, a téléphoné le 20 à Saint-Hyacinthe, à un représentant des S.N.C., et lui a dit au cours de la conversation que le contrat avait été reçu en bonne forme. Le grand public ne sait pas toutes ces choses, mais nous sommes, nous, placés pour les savoir. Or le contrat des S.N.C., a tout simplement été laissé dans un dossier quelconque, cependant que le contrat du Syndicat Professionnel, (siège-social au no 173, rue Girouard), daté du 23 mars, a paru immédiatement, et dans la "Gazette Officielle" du 23 mars. En toute justice, c'est l'avis du premier contrat, et non celui du second, qui eût dû paraître en premier lieu. La situation est devenue tellement mêlée que les directeurs des S.C.N., ont convoqué pour dimanche prochain, dans l'après-midi, une grande assemblée de protestation, qui sera tenue à l'Académie Girouard. Divers orateurs y mettront au net la question. En attendant, le Syndicat Professionnel de la rue Girouard, (173), peut dire qu'il compte à son actif une belle victoire. Il a obtenu pour les ouvriers du bâtiment à Saint-Hyacinthe, pour ces bons ouvriers qui font parfois pleurer d'émotion certains politiciens, des salaires moindres que ceux réclamés pour eux par les Syndicats Catholiques. On aime le peuple ou on ne l'aime pas.

Harry BERNARD

La réforme corporative

La réforme corporative n'a qu'une relation indirecte — du moins en notre pays — avec la même à l'ordre du jour, et dont réforme de l'Etat, qui est elle-même l'importance n'échappe à personne. Car la Corporation, si elle est reliée à l'Etat n'est pas "l'expression d'une volonté souveraine", comme dit très bien la Tour du Pin. Autrement, ce serait l'Etat dans l'Etat, "le conflit organisé". Le dépositaire du pouvoir politique — quelle que soit la forme, démocratique ou monarchique, de gouvernement — n'est souverain que parce qu'il n'est pas particulier, que rien ne lui est particulier, comme le seraient les intérêts de classe ou de parti. Dès que le pouvoir suprême

paraît, par son origine ou par sa pente, infodé, à un élément particulier, il est virtuellement déchu". Ceci est la sagesse même. Ce n'est donc pas la Corporation qui peut, par elle-même et par sa propre vertu, restaurer l'Etat. Mais indirectement elle est appelée à servir cette grande cause en déchargeant l'Etat de mille soucis particuliers qui encombrant sa vie et le détournent de ses propres fonctions. Car l'une des conditions de la réforme de l'Etat c'est qu'il remette à des corps intermédiaires le soin des affaires où, comme dit l'Encyclique Quadragesimo Anno, "l'autorité disperserait à l'excès son effort", aux dépens des fonctions qui n'appartiennent qu'à elle. Ainsi la fonction propre de la Corporation n'est pas spécifiquement politique, mais économique et professionnelle.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

DU BUDGET

L'abondance des matières cette semaine, et l'urgence de certaines questions, nous font remettre à plus tard quelques commentaires nécessaires sur le dernier budget de M. Rhodes. Disons seulement, pour l'instant, que la tendance à imposer plus lourdement que par le passé les revenus élevés, nous paraît sage, et que l'impôt sur les donations entrevus, sauf entre mari et femme, ou faites à des mineurs, ou consenties pour fins charitables, se devait d'être depuis longtemps. Si le budget ne soulage pas considérablement le contribuable moyen, l'homme ordinaire, il n'ajoute pas non plus à son fardeau de taxes et d'impôts. Nous reviendrons sur le tout.

CHATS SALES

Le juge Alfred Forest, de la Cour Supérieure, n'a pas été tendre pour les gens qui ont trempé dans ce qu'on appelle le scandale de Waterloo. Après avoir fait le résumé de l'affaire dans un rapport soumis au gouvernement, il prend personnellement à partie cinq individus, dont un député et un ex-député, et recommande que les uns et les autres soient poursuivis en recouvrement de sommes dérobées au Trésor, soit en tout \$4.870. Il ajoute que "les moeurs électorales sont dépravées à Waterloo et à Granby", et demande qu'on fasse cesser au plus tôt "l'ingérence des députés et organisateurs politiques" dans le but "d'éviter le gaspillage des deniers publics." Pour ce qui est du député Bachand, le juge écrit en toutes lettres qu'il "a non seulement été pris en flagrant délit de parjure, mais qu'il est aussi responsable de tous les faux serments prêtés par les autres témoins." En somme, tous ces messieurs en auront pris pour leur rhume. L'enquête royale de Waterloo, qui portait sur le bureau de poste et sa construction, a fait sortir du sac plusieurs chats pas très propres. Qu'est-ce que le juge Forest trouverait, s'il lui était donné d'enquêter sur telle et telle affaire mystérieuse, dans les différents comtés de la province?

LE LIVRE FRANÇAIS

Enfin, le gouvernement fédéral fait quelque chose pour le livre français. Le budget de M. Rhodes contient une clause qui permet l'entrée au Canada des livres français, reliés ou non, aux mêmes conditions que les livres de langue anglaise. Autrefois, l'importation de livres français coûtait \$25.40 de droits divers par \$100. Il n'en coûtera plus désormais que \$9.00, soit un gain de \$16.40 pour les acheteurs. Il y a longtemps que les journaux français du pays demandaient au gouvernement de M. Bennett de faciliter l'entrée au Canada du livre français. Il s'est rendu à leurs raisons, après deux ans il est vrai, mais mieux vaut tard que jamais. Et tout cela démontre, comme le notait l'autre jour le Devoir, qu'il ne faut jamais se lasser de protester. Les prix du livre français, dans les librairies canadiennes, devront baisser substantiellement d'ici quelque temps.

H.B.

FEU LISE FORTIN

M. et Mme Lionel Fortin, (Yvonne Lévesque), ont eu la douleur, vendredi dernier, de perdre leur fillette unique, Lise, âgée de deux ans. Les funérailles ont eu lieu le lendemain, samedi, en la paroisse du Christ-Roi.

NOUVEAU PROPRIETAIRE

M. Eugène Benoit, de cette ville, vient de se porter acquéreur de la propriété de M. Ovi-la Meunier, située rue Girouard, et il est à faire des réparations générales à cette propriété.

LA VIE DU PASSÉ

A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOTRE REGION

par G. P. A.

C'est le 13 septembre 1858 que D.G. Morison engagea son fils Louis François Benjamin à Maurice Laframboise, pour le temps requis par la loi pour l'étude des lois avant d'être admis au barreau. Et le 14 octobre suivant Lambert Charron Cabana plaça son Hubert à l'école de Georges B. de Boucherville.

Le 5 mars 1859, Onésime Généreux entreprit des syndicats la construction d'une sacristie de 34 x 42 pieds sur 10 pieds de hauteur entre les lambourdes et les soliveaux. Ces murs devaient avoir 3 1/2 pieds d'épaisseur à la base, ensuite 2 1/2 pieds jusqu'aux lambourdes puis 22 pouces de là au sommet. Le prix convenu fut de 525 louis.

La spéculation fut-elle de tous les temps? Vers cette époque nous apercevons messire F. Refour, curé de St-Dominique achetant et revendant des terres. Puis combien d'actes furent requis par ces bons clients que furent Chs L'Heureux et Michel Girard.

Par acte passé devant mtre Blanchard, Victor Benjamin Sicotte s'engagea comme clerc avocat pour l'espace de 5 ans à son honorable père Ls V. Sicotte.

Le 19 septembre Chs Rainault-Blanchard, cultivateur de St-Jean-Baptiste, donna un titre clérical à son fils Louis Cléophas, se disposant à recevoir les saints ordres.

Le 2 décembre Ubalde Pitt, étudiant en lois, s'engagea à Louis Taché de ce jour au 10 septembre 1861 afin de terminer sa cléricature.

Le 27 janvier 1860 Odile Sentenne donna à Olivier Chalfouf son mari plein pouvoir et autorisation de retirer pour elle tout ce qui lui échérait de la succession d'Hubert Sentenne et de Julie Tribot-Lafraicain ses père et mère.

Le 2 mars Norbert Lamoureux entra comme étudiant au bureau du notaire J.A. Fournier résidant et pratiquant à S.-Jude.

Après avoir subi un examen le 16 Joseph Nault fut engagé le 21 mars 1860, par JBte Nault son père comme clerc sous le notaire Adolphe Désilets de Saint-Hyacinthe pour l'espace de 5 ans. Cet arbrisseau germé et poussé à Saint-Marcel, fut dès lors transplanté en terre maskoutaine où il prit racine, où il grandit et où il produisit des fruits savoureux. Par son dévouement infatigable à la cause de l'éducation, Joseph Nault fut un apôtre laïc, un bienfaiteur de cette localité. Il en fit de l'action sociale catholique lui. Proclamons-le à son honneur; redisons-le à ceux-là mêmes qui n'auraient pas su l'apprécier à sa haute valeur.

Le 7 avril Joseph Perron Simard entra pour 5 ans au bureau de Maurice Laframboise et d'Augustin Papineau, avocats pratiquant en société à Saint-Hyacinthe, pour y étudier les lois et devenir membre du barreau.

Afin de connaître davantage la famille Désilets, je note que le 19 avril Ovide Désilets, shérif, donna au notaire Adolphe Désilets d'ici et à Moïse Désilets, étudiant en droit aux Trois-Rivières, une procuration les autorisant à agir pour lui puis à retirer tout ce qui pourrait lui échoir de la succession de son frère aîné Désilets, avocat et traducteur français à l'Assemblée législative, puis époux d'Elise Dumont des Trois-Rivières, patrie des Désilets devenus maskoutains.

G.P.A.

Les livres

TRENTE ANS DE VIE NATIONALE

Par Armand Lavergne.— L'Ecole Littéraire de Montréal, par Jean Charbonneau.

Trente ans de vie nationale, un vol. de 330 pages, par Armand Lavergne, aux Editions du Zodiaque, Montréal.

L'auteur a écrit ce volume sur son lit de souffrance, la mort ne lui a pas permis de le voir dans sa forme définitive, mais comme il avait donné le bon à tirer, il savait que son livre paraîtrait, qu'aucun changement n'y serait fait et qu'ainsi, par delà la tombe, il parlerait encore à ses concitoyens, des causes qu'il avait tant aimées et pour lesquelles il avait tant combattu.

"Ce livre, annonce-t-il, dans sa préface, est une oeuvre de vérité." Et rien ne pouvait mieux caractériser cet ouvrage. L'auteur ne cherche pas à s'y créer une auréole, il raconte ce qu'il a vu, tel qu'il l'a vu, sans fard et sans faiblesse.

Ce livre est aussi une oeuvre d'intérêt intense. Pourrait-il en être autrement quand on sait qu'il raconte la vie de celui qui fut un chevalier des croisades égaré dans notre monde moderne; quand on saura que son père fut l'associé légal de Sir Wilfrid Laurier, sa première vision de la politique fut une procession qui allait pendre et brûler en effigie les "assassins" de Louis Riopel; que les premières assemblées politiques auxquelles il prit part furent celles qui se tinrent à l'occasion de la fameuse controverse sur les écoles du Manitoba; que dès son élection il participa au mouvement nationaliste qui sonna comme un cor de chasse à travers toute notre province; qu'il fut l'organisateur de la célèbre campagne politique de Drummond-Arthabaska, qu'il rencontra sur son chemin tous les hommes politiques de son temps.

Ce livre est aussi une oeuvre de fierté. Il n'est pas parfait, mais tel quel, il mérite de devenir le bréviaire où nos jeunes apprendront qu'aux yeux de nos compatriotes de l'autre race, rien ne compte comme la fierté personnelle, le courage de ses idées et le respect de soi-même.

Trente ans de vie nationale se vend dans toutes les librairies bien assorties, aux mêmes conditions que les autres titres du Zodiaque '35: édition populaire 75c; édition de luxe \$1.00 L'abonnement à la série entière du Zodiaque '35 est de \$10.00 pour 12 volumes.

Précédemment parus: "Chefs de File" par Robert Rumilly, "Au Coeur de Québec" par Marius Barbeau; "Visages de Montréal" par Marie LeFranc; "Le Duel au Canada" par Aegidius Fauteux. Sous presse "Le Fabuliste La Fontaine à Montréal" par Robert Choquette.

L'Ecole Littéraire de Montréal, par Jean Charbonneau, la série "Les Jugements", des Editions Albert Lévesque, compte maintenant une autre acquisition de choix dans l'ouvrage que vient de publier M. Jean Charbonneau, "L'Ecole Littéraire de Montréal".

"Il serait facile, nous dit Louis Dantin dans la préface, d'amoinrir le rôle de l'Ecole Littéraire de Montréal dans l'histoire de la poésie canadienne autant que de l'exagérer." Il est évident qu'on "ne saurait y voir un de ces larges mouvements qui impriment à l'art ou à la pensée d'un peuple une direction d'ensemble, marquée de traits nets et nouveaux." L'Ecole Littéraire de Montréal fut, avant tout, et surtout, "une réunion d'esprits juvéniles auxquels l'attrait du beau, la curiosité, l'enthousiasme tenaient lieu de formation et d'expérience. Mais s'en tenir à cette mesure directe, ce serait méjuger de l'importance de l'Ecole com-

(suite en 6e page)

LA VOIX DE L'A. C. J. C

QUELQUES IDEES SUR LA VOCATION

par L. GEOFFRION

Nous avons vu que deux voies s'ouvrent pour le jeune homme, désireux au terme de ses études primaires ou supérieures, d'occuper la place qui lui revient dans le plan de la divine Providence: ce sont le monde et la vie religieuse.

Parlons d'abord de la vie religieuse, beaucoup plus incon nue. Nous verrons d'abord ce qu'est la vie religieuse, puis les promesses faites à ceux qui l'embrasseront, les sacrifices qu'elle comporte. Nous dirons ensuite les qualités requises à la vie religieuse.

Bien des préjugés environnent la vie religieuse, surtout parmi nos classes populaires moins bien renseignées sur ce sujet. Plusieurs pensent que la vie religieuse n'est faite que pour quelques rares exceptions; d'autres croient que leur niveau intellectuel est trop bas pour ce genre de vie, d'autres enfin sont d'avis qu'ils manquent de la sainteté nécessaire à cet état.

Il est bien facile de réfuter ces quelques objections qui reposent beaucoup plus sur l'ignorance que sur la mauvaise

foi. A la première je répondrais ceci: Pourquoi le bon Dieu, l'intelligence même, aurait-il confié à un si petit nombre d'ouvriers, un champ si vaste à cultiver, alors que d'autres ont de nombreux ouvriers pour cultiver un si petit champ. Le grand moissonneur s'est plaint du petit nombre des ouvriers lorsqu'il a dit à ses disciples, un jour qu'il visitait les campagnes de la Galilée: "La moisson est mûre et les moissonneurs sont peu nombreux" et en une autre circonstance: "Venez travailler à ma vigne". Si tous sont appelés à la vie religieuse peu sont élus par manque de vocation ou de générosité.

D'autres trouvent leur niveau intellectuel trop bas. La vie religieuse comporte diverses catégories de membres où toutes les bonnes volontés sont acceptées avec joie. Au savant on donne une place en rapport avec ses capacités, au moins instruit d'autres occupations très utiles sont confiées pour le plus grand bien de tous. J'ai nommé les religieux prêtres et les religieux frères convers.

La troisième objection est sans contredit la plus facile à résoudre: je ne suis pas assez saint. Le but de la vie religieuse est justement de faire des saints; tout ce qu'on vous demande c'est de la bonne volonté et de la générosité.

Qu'est-ce donc que la vie religieuse? C'est un état de vie (suite en 6e page)

LITURGIE DE LA SEMAINE

"PAX"

"Pour vivre coeur à coeur avec l'Eglise"

DIMANCHE — 4ème du "Carême" semid. 1ère cl. Ind. pl. Nos 5-7-17 Station à Ste Croix en Jérusalem Ind. pl. et 10 ans Nos: 1-3-4-7-9-15 Grand'messe et messes basses: violet — Du 4ème Dimanche. (ou couleur rose) 2ème oraison: "A cunctis" 3ème oraison: "Omnipotens" VEPRES — Du Dimanche Mémoire "Suffrage Beata" p. 189 N.B.—Le pape bénit encore de temps en temps une rose d'or qu'il donne à la reine catholique la plus méritante et pour l'Eglise: ses ornements peuvent être roses. Elle décore ses autels. Elle veut nous faire reposer avant d'entreprendre la dernière partie qui doit être la mieux suivie du Carême.

FETES DE LA SEMAINE

1 avril — lundi — violet — Station aux 4 SS. Couronnés — Ind. pl. et 10 ans Nos. 1-3-4-7-9-15 Ind. pl. Nos 12-22 Il existe chez les différents peuples de l'univers des coutumes fort différentes à l'occasion du premier avril. C'est possiblement une coutume qui rappelle le voyage de Jésus d'Hérode à Pilate. 2 Avril — mardi — blanc — S. François de Paule C.D. — Station à S. Laurent in Damaso — Ind. pl. Nos 1-12 Ind. pl. et 10 ans Nos 1-3-4-7-9-15 La vie de ce fondateur de l'Ordre des Minimes est prodigieuse. Un jour à table il ressuscita des poissons déjà cuits et servis. La postcommunion y fait allusion. 3 avril — mercredi — violet — Station à S. Paul-hors-les-murs Ind. pl. Nos 12 Ind. pl. et 10 ans Nos: 1-3-4-7-9-15 C'était aujourd'hui que commençait l'examen des catéchumènes qui devaient être baptisés à Pâques. Cet examen ou scrutin explique beaucoup des cérémonies actuelles du baptême. 4 avril — jeudi — blanc — S. Isidore, Ev. Doct. D — Station SS. Syvestre et Martin; Ind. p. 10 ans par Nos 1-3-4-7-9-15. Deux frères et une soeur de S. Isidore ont été aussi canonisés. Il est rare que l'on trouve des saints dans une famille où les parents ne sont pas bons. 5 avril — vendredi — blanc S. Vincent Ferrier C.D. — Station à S. Eusèbe; Ind. pl. et 10 ans Nos. 1-3-4-7-9-15 Tous les jours S. Vincent chanta sa messe de grand matin. Nos pères consentaient difficilement à lire la messe. Ils la chantaient comme l'avait Jésus au Cénacle. 6 avril — samedi — violet — Station à S. Nicolas in Carcere Ind. pl. et 10 ans Nos 1-3-4-7-9-15 Ind. pl. Nos 7-17 Anciennement à Rome c'était un jour d'ordination. La messe nous orne de vertus pour mériter les faveurs de Dieu. Les indulgences ci-dessus mentionnées peuvent gagnées par les membres des Associations suivantes: Il n'y a qu'à bien remarquer les numéros. 1—Tiers-Ordre; 2—Confrérie du S. Sacrement; 3—Congrégation de la S. Vierge, hommes, jeunes gens, jeunes filles; 4—Adoration nocturne; 5—Rosaire; 6—Scapulaire du Mont-Carmel; 7—de l'Immaculée Conception; 8—Du Sacré-Coeur; 9—de S. Joseph; 10—Chemin de la croix; 11—Apostolat de la Prière; 12—Propagation de la foi; 13—Dames de Charité; 14—S. Vincent de Paul; 15—Oeuvre des Tabernacles; 16—Indulgences apostoliques; 17—Médaille miraculeuse 18—Indult local; 19—Eglise universelle; 20—Prêtres adoratrices; 21—Union apostolique; 22—Union missionnaire du clergé.

Dans nos campagnes

STE-MADELEINE

Le 20 courant avaient lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Octave Beauregard époux de Ludvine Audette. Le défunt laisse outre son épouse deux frères, Hilaire et Osias; et cinq sœurs, Mme Osias Dion, Mme Alp. Jarry, Mme Jos. Lemonde, Mme Ovila Chaume, Mme Pierre Gaudreault; ses belles-sœurs, Mmes Wilfrid et Hilaire Beauregard, Mme William Laventure; ses beaux-frères, Aldéric Audette, Osias Dion, Ovila Chaume, A. Jarry, Pierre Gaudreault, Jos. Lemonde.

Le convoi funèbre était conduit par ses frères Hilaire et Osias. Les porteurs étaient MM. J.O. Dansereau, Wilfrid Lussier, J.A. Cabana, Omer Chagnon, Cyprien Chabot et Alcide Beauchemin. Le service fut chanté par M. le curé Lecours assisté des abbés Lucien Beauregard et Gaston Palardy. On remarquait au choeur MM. les abbés Basile Benoit et Armand Beauregard. Le chant fut rendu par la chorale de Ste-Madeleine MM. Jos. Provost, La Présentation, Octave Auclair, S.-Hyacinthe Emile Brien, St-Césaire Chs-Emile Barsalou, de Rougemont.

Parmi l'assistance nombreuse on remarquait ses frères et sœurs beau-frères et belles-sœurs ci-haut mentionnés; ses neveux et nièces, M. et Mme Henri Janson, Oliva Mercier, Israël Ranger, Alcide Chauvin, Esdras Hébert, Willie Jarry, Mlles Clémentine Laventure, Flore Chauvin, M. Léo Chauvin, M. et Mme Albéric Beauregard tous de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Armand Jarry de S.-Barnabé, M. et Mme Emile Brien, Saint-Césaire, Mme Elphège Guertin de Saint-Robert, M. et Mme Emile Dion, C.E. Barsalou, Mlle Gilberte Gaudreault de Rougemont, M. Léo Audette et Mlle Rose Alma Audette de Montréal, M. et Mme Ferdinand Beauregard, Joseph Chaume de S.-Charles, MM. et Mmes Laurent Dion, Arthur Jarry, Arm. Lemonde, Napoléon Jodoin, P. Arthur Beauregard, Joseph Beauregard, M. et Mme William Laventure, Mlle Thérèse Laventure, Roméo, Raoul, Irénée, Gérard Laventure, Mlles Marie-Ange Irène Lemonde, Valérie, Thérèse, Yvonne, Cécile, Irène Beauregard, Irénée Jarry, Léopold Dion, Gérard Dion, Mlle Aline Dion, MM. Gérard Roland, Marcel Beauregard, de Ste-Madeleine, M. Basile Piché et sa fille de S.-Thomas d'Aquin, Mme R. Monette et M. Jos. Audette de Montréal, M. Emile Solis, Mme Véronneau, M. et Mme Octave Auclair, M. et Mme Alméric Bélisle, Osias Chabot, MM. Baptiste et Ernest Jodoin, MM. Eugène Beauregard, Hormidas Giasson et sa fille, Joseph Prévost, Mme Osias Giasson et son fils, M. et Mme Michel Beauregard tous de La Présentation, Mme Wilfrid Sansoucy de Saint-Barnabé, M. et Mme Gédéon Gaudreault de S.-Dominique et un grand nombre de paroissiens de Ste-Madeleine dont il nous est impossible d'énumérer.

Offrandes de fleurs: Hon. T. D. Bouchard.

Offrandes de messes: M. l'abbé Rosario Beauregard, M. l'abbé Rosario Morin, M. l'abbé Armand Beauregard.

Bouquets spirituels: M. et Mme O. Barsalou, M. et Mme Henri Berthiaume, Lucien Larivière, Mlle M.R. Vallée, Octave Auclair, famille William Laventure, Dosithée Normandin, Adélar Arpin, M. et Mme L. Frédette, Charles Millette, Mme Narcisse Audette, Hormidas Giasson.

—M. Léopold Guay de Longueuil de passage à Ste-Madeleine.

ST-LIBOIRE

M. Firmin Martel est décédé à son domicile à l'âge de 77 ans. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse née Eliza Tétrault, 4 fils, Camille et Emile de Montréal, Arthur et Welley de Saint-Liboire; 3 filles, Mme J. E.W. Tétrault de St-Pie, Rose-Anna Mme Esdras Brouillette de Saint-Hyacinthe, Antoinette, Sr Saint-Firmin du couvent de St-Joseph, Robertine; deux frères, Arthur de Saint-Simon et Joseph de Montréal; deux sœurs, Mme Clovis Quintal, Mme Louis Désautels de Montréal, Rose-Anna. Les funérailles ont eu lieu mardi le 12 mars à 9 hres. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Renaud, vicaire, qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Joseph Girard, Joseph Beauregard, Napoléon Dufresne, Ernest Lambert, Arthur Desmarais, Arsène Cornillier. Le deuil était conduit par ses fils, ses gendres et de nombreux parents et amis.

Témoignages de sympathie: Les RR. Soeurs de St-Joseph de Saint-Liboire, M. et Mme Camille Martel, M. et Mme P. E. Desroches, Mlle Juliette Cotuan, M. et Mme F. Lussier, M. et Mme P. Lapointe, M. et Mme L.P. Perrault, M. et Mme Louis Brouillette, M. et Mme Esdras Brouillette, M. et Mme Joseph Girard, M. et Mme Ls Désautels, M. et Mme J.E. Tétrault, Mlles Rose et Jeanne Brouillette, M. E. St-Pierre, M. et Mme Joseph Mathieu, M. et Mme Georges Belensky, M. et Mme Armand Brouillette, M. et Mme Zéphyr Gosselin, M. L.W. Tétrault.

ST-JEAN-BAPTISTE

Le R. Père Paradis, des Missions Etrangères est venu donner conférence et séance de vœux animées sur la Mandchourie.

—Les prêtres des paroisses environnantes étaient de passage ici pour le concours pascal.

—Les familles Meunier assistaient récemment aux funérailles de M. Philippe Meunier, de Saint-Jean-sur-Richelieu.

—M. et Mme Joseph Chagnon ainsi que M. et Mme Primat Savary visitaient leurs parents de Montréal, au début de la semaine.

—A M. et Mme Daniel Guertin (Adrienne Bienvenue) est né un fils baptisé Joseph J.-René-Romuald-Jacques. M. et Mme Louis Guertin furent parrain et marraine. Porteuse: Mlle Marie-Jeanne Guertin.

Chercha le soulagement sur deux continents

"Pendant treize ans environ j'ai été plus ou moins gênée de désordres fonctionnels de l'estomac et ni dans ce pays ni en Europe je ne parvenais à obtenir un soulagement durable; mon poids était tombé à quatre-vingt-seize livres. Deux bouteilles de Novoro du Dr Pierre me procurèrent un changement complet; je pèse maintenant 152 livres et je travaille tous les jours. J'ai quarante-cinq ans mais on me dit que je paraissais beaucoup plus jeune," écrit Mme Dorothé Neudoerfer d'Elizabeth, N.J. Cette médecine de plantes qui a fait ses preuves est bien connue pour son excellent effet sur le procédé de digestion; elle stimule les fonctions de l'estomac, augmente l'appétit et facilite la digestion. Seuls des agents locaux peuvent la fournir. Ecrivez à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

ACTON-VALE

Le concours annuel de confession pour permettre aux paroissiens de faire leur communion pascalle, a eu lieu dimanche 17 mars. Plusieurs prêtres des paroisses voisines sont venus aider nos prêtres.

Ce concours a servi en même temps, comme préparation à la célébration de la fête de Saint Joseph. A cette occasion, plus de 1200 fidèles ont reçu la sainte Hostie. Il y a eu messes à 5 hres 30 pour les travailleurs, à 6 hres 30 et à 8 hres 30 pour permettre aux paroissiens de la campagne de venir faire la sainte communion.

Le soir, à 7 hres 15, l'église était remplie de fidèles venus pour entendre l'instruction donnée par M. le curé sur l'entretien de Notre-Seigneur avec la samaritaine. Et pour clore la cérémonie, il y a eu salut solennel du Très Saint-Sacrement.

—Depuis le début du carême nous avons à l'église, le mardi d'une instruction prêchée par M. le curé, et le vendredi, l'exercice du chemin de la croix, auxquels offices assistent en grand nombre les fidèles.

—Vendredi, une soirée récréative donnée par les athlètes du gymnase, sous l'habile direction de M. P.E. Blais, instructeur, a donné lieu à une intéressante démonstration.

Au début de la soirée, M. le vicaire Gaudette, aidé de M. le vicaire Bernard, a présenté des vues animées. Et la démonstration a commencé par l'exercice sur les anneaux promenades par J. Chadwick, G. Désilets et U. Sévigny.

Ensuite ce fut l'exercice sur les massues par R. Roy, G. Désilets, G. Goupil et U. Sévigny sur le ballon à boxer par G. Goupil et E. St-Louis; exhibition de boxe entre G. Goupil et F. Beaugrand; R. Chevalier et A. Maurice. Puis grande démonstration sur le trapèze, les anneaux et la barre fixe par M. P.E. Blais et J. Chadwick, R. Chevanelle, G. Désilets, I. Fortier, G. Goupil, U. Sévigny et E. St-Louis.

Il était intéressant de voir les exécutions de ces jeunes gens, bien dirigés par les bonnes leçons de leur professeur, M. P. E. Blais. Les jeux doubles surtout ont valu les meilleurs éloges à M. Blais surtout et aussi aux vaillants tels que Chadwick, I. Fortier et St-Louis.

Une coupe, offerte il y a quelque temps, pour le meilleur gymnaste n'avait pas encore été tirée, parce qu'il n'y avait pas encore eu de concours d'acrobatie. Alors la direction des jeux a jubé bon de profiter de cette démonstration donnée en public pour juger le meilleur gymnaste. Aussi après la démonstration le vote a été pris dans l'assemblée et le gagnant de la coupe se trouvait être Eugène Saint-Louis, par une majorité d'une vingtaine de voix. La coupe lui a été présentée par M. le curé.

La direction de la balle-au-camp a jugé bon aussi de présenter la coupe au club "Acton Shoe Co" vainqueur dans les joutes de goret contre les clubs Acton Silk Mills et Banque Canadienne nationale. La coupe a été présentée à O. Roy, président du club Acton Shoe Co.

La soirée s'est terminée par un tour de contorsioniste, présenté par M. P.E. Blais, et par des paroles d'encouragement et de félicitations de M. le curé.

—M. Victor Lavallée a été nommé inspecteur de voirie pour le chemin du troisième rang du côté de Ste-Christine.

FARNHAM

—A M. et Mme Henri Blaquière, un fils baptisé Joseph-Raymond.

Depuis 4 ans, pas une douleur rhumatismale

Un homme de 70 ans loue Kruschen

Un homme qui avait souffert sérieusement de rhumatisme nous écrit la lettre suivante:

"Pendant longtemps, j'ai souffert de rhumatisme et une fois, je dus même garder le lit durant neuf semaines. Il y a environ 5 ans, quelqu'un me conseilla le Kruschen. J'en fis l'essai et ai continué depuis à l'employer. Kruschen m'a rétabli car je n'ai pas éprouvé une seule douleur rhumatismale depuis 4 ans. J'approche les 70 ans et me porte à merveille; je puis même faire ma journée de travail, grâce aux bienfaisants effets de Kruschen". — A.S.

Kruschen dissout les cristaux trachants de l'acide urique qui sont la cause de tous les troubles rhumatismaux. Il favorise aussi l'expulsion hors du système de ces cristaux après leur dissolution. Si vous avez ensuite soin de continuer "la petite dose quotidienne", vous êtes effectivement protégé contre tout excès d'acide urique.

IBERVILLE

Mlle Jeanne Bousquet de cette ville est de retour d'un voyage de six semaines à Hollywood et Miami Floride. Elle est revenue enchantée de son séjour en ce pays ensoleillé.

—Jeudi soir le 21 mars, à la salle Saint-Charles, il y avait une soirée artistique et musicale donnée par les membres du cercle et par ceux de la fanfare de notre ville et sous la présidence de M. le curé Lèvesque. Une nombreuse assistance a prouvé toute la sympathie et l'appui qu'elle doit à ces jeunes dévoués.

—Jeudi étaient célébrés les funérailles de Mme Théophile Robert, née Normandin de cette ville.

FARNHAM

Les funérailles de Mme Phyllis Sasseville, née Clarinda Grenier, décédée accidentellement à l'âge de 44 ans ont eu lieu ces jours derniers. La levée du corps fut faite par M. le curé P. Darche et le service chanté par M. l'abbé C. Cournoyer. La défunte laisse pour pleurer sa perte son père M. G. Grenier, de nombreux frères et sœurs et huit enfants. Mme P. Sasseville appartenait à la Congrégation des Dames de Ste-Anne, à l'Union de Prières et à l'Association du Chemin de la Croix.

—M. Joseph Bélanger a reçu ces jours derniers la visite de son frère M. Jules Bélanger de Cambridge, Etats-Unis. Cette arrivée imprévue fut une heureuse surprise, les deux frères ne s'étaient pas rencontrés depuis vingt-cinq ans.

SAINT-CESAIRE

Dimanche, le 24 mars, une grande conférence était donnée dans la salle du collège par l'avocat Migneault, à l'effet de faire connaître les oeuvres et les projets actuels de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. L'assistance était nombreuse. Il fut question de la grande mobilisation pour l'Action catholique laïque. Tous les membres actuels du conseil local étaient conviés dans leur salle, au cours de l'après-midi.

—Lundi à 9 heures, en l'église paroissiale, avaient lieu les funérailles de M. T. Leduc, décédé chez son gendre M. Jos. Lajeunesse, à l'âge de 72 ans. Une foule d'amis sympathiques se joignait aux parents pour assister au service funèbre. La famille a reçu de nombreuses marques de condoléance.

—Mardi, le 19 mars, à l'issue de la cérémonie religieuse de première communion de sa fille Lucile, Mme Albert Beauchamp recevait pour un déjeuner blanc.

STE-MADELEINE

Mme Wilfrid Lussier de passage à Montréal chez M. et Mme H. Delage récemment.

—Mme Avila Bousquet a passé une fin de semaine à Montréal chez des parents et amis.

—Mlle Bernadette Ligue de passage à Montréal récemment.

—Le 18 mars est décédée Mme Pierre Mar-Aurèle née Arzèlie Provost, à l'âge de 74 ans. La défunte laisse pour pleurer sa perte outre son époux, quatre enfants: Raoul, Armand Fabiola et Emilienne; deux belles-filles, Mmes Raoul et Armand Marc-Aurèle; quatre petits enfants, Julien, Pauline, Denise et Roméo Marc-Aurèle.

Le service et les funérailles ont eu lieu le 21 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé R. Lecours officiait assisté de M. l'abbé Laferrière du Séminaire de Saint-Hyacinthe, comme diacre et de M. l'abbé Armand Beauregard vicaire à Saint-Robert, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. E. Marc-Aurèle et Antoine Languérand de Saint-Hyacinthe; E. Brodeur, Emery Roy, Hilaire Beauregard et Victor Beauregard.

Dans le cortège on remarquait outre la famille ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Elphège Marc-Aurèle, Mlles A. et O. Marc-Aurèle, M. et Mme Gédéon Gaudreau de Saint-Dominique, ses neveux et nièces, M. Adrien Provost de Lewiston, Me., Mlle Thérèse Gaudreau et M. et Mme Donat Deslandes, Mme Henry Scott, M. Joseph Dufresne, Mlle Edith Dufresne, M. Emile Gauthier de Montréal, M. Ovila Provost de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Lucien Michon de St-Thomas d'Aquin, MM. Joseph Michon, Joseph Provost, Uldège Bazinet de La Présentation, M. Victor Choquette, M. et Mme Aimé Choquette, Donat Beauregard et R. Guillet de St-Damase, M. et Mme Jean-Baptiste Guertin, M. Euclide et Eddy Meunier de S.-Jean-Baptiste, Mme Octave Guay de Montréal, M. Léopold Guay de Longueuil.

Offrandes de messes: MM. Adrien Provost, Roméo Provost, Lucius Provost, Mme Louis Provost, Dr Adolphe Provost, Mlle Justina, MM. Normand et Pierre Provost.

Affiliations: MM. et Mmes Emile Marc-Aurèle, Napoléon Michon, William Gilbert, Joseph Dufresne, Léopold Guay, M. Victor Gauthier.

Bouquets spirituels: M. l'abbé Paul Marc-Aurèle, M. et Mme Amédée Robert, Mlles B. Marc-Aurèle, Albertine Marc-Aurèle, M. et Mme Gédéon Gaudreau et famille, Donat Deslandes, M. Ovila Provost, Mme Georges Noiseux, famille V. Gauthier.

Témoignages de sympathie: famille Joseph Marc-Aurèle, M. et Mme Antoine Languérand, Mlle Aurélie Marc-Aurèle, M. et Mme Joseph Benoit, Mlles Bazinet de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Albert Orphanos, Léopold Boyer, Onésime Brossoit, M. Germain Beauregard, Mlle Simone Beauregard, Mme Louis Deslège M. et Mme J.B. Chevalier, Mlle Valérie Beauregard M. et Mme Nap. Simon, MM. et Mmes Adélar Arpin, Régis Tétrault et Irénée St-Pierre.

MAL DE DOS

SI vous souffrez de mal de dos, d'étourdissements, de maux de tête, ne négligez pas vos reins. Dès l'apparition de ces symptômes, prenez les Gin Pills pour obtenir un prompt soulagement. Vous vous sentirez mieux, aurez meilleure apparence — vous serez mieux si vos reins fonctionnent normalement.

GIN PILLS

POUR LES REINS

SAINT-JUDE

La semaine dernière nous avons eu nos Quarante-Heures dont l'ouverture coïncidait avec la fête de Saint Joseph. A cette occasion, MM. les abbés Jodoin curé de Saint-Barnabé, Guertin curé de Saint-Louis de Bonsecours, Hébert, curé de Saint-Barnabé, Alcide Roy et Robert L'Heureux du Séminaire sont venus prêter leur concours. Les voir d'assister en grand nombre paroissiens se sont fait un deaux cérémonies religieuses qui se sont déroulées en ces jours.

—Le 21 le club Moreau groupait ses membres pour la séance hebdomadaire.

STE-HÉLÈNE

Les familles Belval et Lapierre se sont rendus à Saint-Hyacinthe le 19 mars pour assister au couvent des Soeurs St-Joseph, à la profession de leur parente R.S. Ste-Régina fille de

M. Adélar Giard et de Régina Belval.

—Le 22 mars chez les Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe une fille de notre paroisse Mlle Aline Proulx prononçait ses vœux sous le nom de Sr Proulx. Sont allés à sa profession sa mère Mme Paul Proulx, ses frères Joseph et Aram ses sœurs Juliette et Mme Raoul Proulx née Yvonne, son beau-frère, M. P. Poitras et sa tante Mme Elzéar Houle de Ste-Hélène et Mme Eloi Laflamme sa tante, d'Upton.

—Mme Euclide Poitras, fille Mlle Marie-Louise et ses petites filles Agathe et B. Poitras sont allées à Saint-Hyacinthe samedi voir R. Sr Ste-Bridgette née Marie-Rose Poitras des Soeurs Grises qui est transférée à la maison de Sherbrooke.

—En visite chez M. N. Gaudette M. J.P. Lapierre de Montréal frère de Mme Gaudette.



SUR LES LEVRES DE TOUS

La qualité commande toujours l'attention—c'est pour cela que vous voyez les Sweet Caporals sur les lèvres de tout le monde et que vous entendez louer partout la douceur de cette fameuse cigarette. La jeune génération, particulièrement, éprouve une impression nouvelle à constater ce que ses aînés connaissaient depuis longtemps, savoir que les Sweet Caporals sont toujours des cigarettes plus douces, plus rafraichissantes, donnant plus de contentement que la moyenne! Que les Sweet Caporals aient aujourd'hui même l'occasion de vous montrer comme elles sont réellement bonnes!

Collectionnez les "Mains de Poker"

CIGARETTES SWEET CAPORAL



ÇA VAUT BIEN UNE BIÈRE

Dow

OLD STOCK

À LA VÔTRE!

PAGE FÉMININE

LES VOIX DU CERCLE STE-JEANNE D'ARC

La prochaine réunion du cercle Ste-Jeanne d'Arc aura lieu dimanche prochain, 31 mars, à 7 h 30 à l'Ave Maria. Les membres voudront bien considérer cette invitation comme personnelle. Ne manquons pas d'assister à cette réunion, une des plus importantes de l'année. Voici le programme:

L'éducation de la responsabilité, travail de Mlle Annette Bonin.

10—Se préoccupe-t-on suffisamment dans certaines éducations de la responsabilité? Faut-il assez prendre conscience à l'enfant de cette puissance de la liberté de la personne humaine?

20—N'y a-t-il pas des éducateurs qui, sous prétexte d'avoir la paix avec les enfants ne se soucient nullement de les préparer pour l'avenir? Comme s'ils devaient toujours rester dans une maison d'éducation?

30—Certaines statistiques de persévérance ne montrent-elles pas clairement que l'éducation qui ne laisse aucune initiative, aucun moyen à la volonté de s'exercer, ne fait pas des responsables?

40—La méthode moderne où l'autorité des parents et celle des

maîtres tend à disparaître est-elle meilleure, produit-elle de bons résultats? Que lui manque-t-il?

50—Peut-on se passer de l'autorité dans l'éducation de la responsabilité et peut-on se passer surtout de l'autorité de Dieu?

60—Quand convient-il de commencer cette éducation de la responsabilité? Par quels moyens? Les jeux donnés à l'enfant, le rôle d'arbitre impartial, ne peuvent-ils y aider?

70—L'éducation religieuse, les premières confessions, quelques missions spéciales de surveillance qu'on lui confie, ne sont-elles pas aussi d'excellentes méthodes?

80—Plus tard la jeune fille dans sa famille (surtout si elle a de nombreux frères et soeurs) n'a-t-elle pas dans son rôle de grande soeur, dans les catéchismes, patronages, oeuvres diverses, un champ d'exercice tout trouvé pour s'éduquer plus à fond?

90—Y a-t-il moyen de connaître nos responsabilités actuelles, sont-elles nombreuses? N'y a-t-il pas des responsabilités particulières à certaines époques?

Un conte

Faut-il...? Faut-il pas...?

Telle est la question que se pose, sans cesse le petit curé, le long des routes de culture, en desservant sa longue paroisse paysanne, qui s'étire en trois villages... Le Coudray... Le Plessis-Chenet... Montceaux.

Bien braves gens, ses paroissiens!... mais pris par la matérialité du travail journalier.

La terre ramène tellement tout à elle!... Manger pour travailler... Travailler pour manger... Si le paysan regarde encore le ciel étoilé, c'est pour savoir le temps probable; mais sans une pensée pour l'Artiste immense qui a jeté les mondes au travers des espaces.

Alors une mission là-dedans? Une mission en plein hiver, quand les Parisiens ne sont pas là... quand les soirées sont longues, et les travaux interrompus par le froid...?

Faut-il...? Faut-il pas...?

* * *

Le sort en est jeté! La mission aura lieu. Les invitations circulent déjà, et combien pressantes!

Si vous ignorez, venez "raisonner" votre croyance... Si vous ignorez, venez connaître votre religion... Si vous méprisez, souvenez-vous que la charité est plus féconde que le mépris. Pourquoi vous aurais-je rayé de la liste des vivants...?

Deux missionnaires de Paris sont arrivés dans le petit presbytère. Ils y resteront trois semaines.

Et la mission commence, ce soir, à 8 h 30.

* * *

Temps effroyable... Chassée par un vent d'Ouest, la pluie gicle du fond de la plaine. Patouilleuses et fluitantes, bordées de fossés pleins d'eau, les routes sont dans une obscurité absolue.

Qui va venir...? Quand un paysan est entré dans les terres avec ses boeufs, à 6 heures du matin... et qu'il a suivi sa charrue jusqu'à 6 heures du soir, on comprend que, la soupe avalée, il s'étend au chaud, avec une brique, dans son lit...?

* * *

Aussi, le coeur du jeune curé bat assez fort dans sa poitrine, ce lundi soir, quand, de la fenêtre du premier étage, il essaye de percer le mystère de la nuit.

Il a beau écarquiller ses yeux? 7 h 30. Rien... 7 h 45 Rien.

Il redescend, inquiet, vers les missionnaires en train d'aligner tranquillement les images, médailles, Crucifix que l'oeuvre si précieuse de Saint-François de Sales met à leur disposition.

—J'ai bien peur que nous n'ayons personne!... —La foi, Monsieur le curé... Il faut avoir la foi! —Je l'ai bien, mais... —Elle transporte les montagnes!... Vos paroissiens ne sont pas des montagnés.

* * *

Le curé remonte à son observatoire... Stupéfaction!... En haut... en bas... à droite... à gauche, les routes maintenant se piquent de petits points lumineux, qui sont des lanternes... Par-ci... par-là, des phares d'autos... —On arrive!... On arrive!... —Si on arrive!... Voici le charcutier, avec son auto pleine de monde et, brave coeur, il repart chercher d'autres clients.

Voici le fermier du Plessis, des conseillers municipaux... un groupe de femmes... puis, un autre!...

MARS

Adieu les jours sereins, et les nuits étoilées! La neige à flocons lourds s'amoncelle à foison. Au penchant des côteaux, dans le fond des vallées: C'est le dernier effort de la rude saison.

C'est le mois enuyeux, le mois des giboulées; Des frimas cristallins l'étrange floraison Brode ses fleurs de givre aux branches constellées; Là-bas un trait bronzé dessine l'horizon.

Le vieux chasseur de bois dépose ses raquettes; Plus d'originaux géants, plus de biches coquettes; Plus de course lointaine au lointain Labrador!

Il s'en consolera, dans la combe voisine, En regardant monter, sur un feu de résine, La sève de l'ébène en brûlants bouillons d'or.

Louis FRECHETTE

Vivement, l'électricité!... Toutes les bougies!... —Par ici!... Montez en haut!... Ne vous tassez pas ainsi tous à la porte!... Des chaises...? Il y en a encore au presbytère... Mettez les enfants sur les marches de la chaire...? * * *

Dans l'église bien chauffée, tout le monde se regarde avec un certain étonnement: —Tiens... il y a un tel!... —Pas possible! —Et sa femme!... Et puis, encore un tel... On s'installe... on se tasse avec grande cordialité les uns pour les autres.

On vient un peu en toilette, ou en costume de travail... les jeunes, les vieux, les jardiniers, les bouviers, les employés. Des femmes ont apporté des briques, des chaufferettes... Heureusement!... Car, avec ce chien de temps-là, une jeune femme a perdu son soulier dans un trou d'eau. Beaucoup ont de la boue jusqu'à la cheville... On se désemmitoufle.

Aimables, accueillantes, les missionnaires vont, viennent... placent... Il y a des gens qui descendent du train de 8 h 25, et qui n'ont pas diné... —Un bout de chocolat...? * * *

L'église est pleine comme un oeuf frais. Jamais les trois villages ne se sont vus ainsi ensemble, autour de l'autel illuminé. Le missionnaire monte en chaire... —Je vous félicite!... Toute la famille est là!... Mon confrère et moi, nous vous parlerons chaque soir, avec tout notre coeur; mon confrère s'appelle "Alfred"... un nom dont on se souvient!... Moi, vous me reconnaîtrez aux carreaux que j'ai sur les yeux...? * * *

Nous allons ensemble nous poser une foule de questions capitales: Y a-t-il un Dieu...? Avons-nous une âme...? Pourquoi la vie? Pourquoi la douleur...? Pourquoi la mort...? Vous sentez déjà que toute votre existence sera modifiée complètement suivant la réponse à ces questions, qu'un être intelligent ne peut pas ne pas se poser.

Tout cela est coupé de cantiques et, à la fin, par des objections d'Alfred... Il est terrible, Alfred! —Mon cher confrère, c'est tout simplement le hasard qui a fait l'univers!... —Le hasard...? Jetez un sac Remuez-le bien... Et vous verrez s'il en sort un lapin, un violon, ou un tableau de Raphaël! —Moi, je ne crois qu'à ce que je vois... Je n'ai jamais vu Dieu...? —Et votre intelligence...? Votre mémoire...? L'avez-vous déjà vue...? * * *

A la fin de la cérémonie, on distribue des souvenirs. M. le curé annonce que Monseigneur va venir présider la prochaine soirée... Quel honneur pour le village! —Monseigneur de Versailles...? * * *

—Oui... le notre "notre"... * * *

Les trois semaines vont s'achever. Elles ont passé avec une déconcertante rapidité. Tous les gens voudraient que cela dure toujours. On s'habitue au charme familial de ces réunions du soir. Critérium de la mission: la confession. —Surtout, plus de respect humain!... C'est un esclavage honteux et périmé. On est ce qu'on est!... On est chrétien. On fait tout ce qui est obligatoire pour le chrétien. Si les autres ne sont pas contents, c'est pareil! Et, enfin, la messe de communion se célèbre, superbe.

Le missionnaire qui, tour à tour, a distrait, instruit, intéressé, parle maintenant avec émotion de cette petite Hostie, méconnue au village, et qui, depuis deux mille ans, est le suprême espoir de tant de malheureux. Et, dans un grand recueillement, le Christ descend dans bien des âmes qui l'avaient oublié et qui, maintenant, le reconnaissent, lui, l'Ami suprême! * * *

La mission est finie. C'est une tristesse générale. Ce village, qui paraissait païen, il se retrouve chrétien dans toute sa profondeur. Et, parce que chrétien, il a eu pendant la mission, toutes les délicatesses du chrétien. Les femmes ont, chaque jour balayé l'église... les jardiniers l'ont magnifiquement fleurie... Et tel anabaptiste a envoyé aux missionnaires les plus vénérables bouteilles de sa cave. Les missionnaires font des adieux émouvants. On leur fait promettre de revenir. Oui, mais qu'ils retrouvent alors chacun fidèle, fier de sa foi * * *

Et le petit curé, en revenant, tout seul, vers son presbytère, maintenant silencieux, admire les possibilités de revivre que Dieu a mises au fond des âmes. Aussi se reproche-t-il, devant sa paroisse ressuscitée, de s'être même posé la question: Faut-il...? Faut-il pas...? Pierre L'ERMITE

—Ce qu'il faut former dans l'enfant

Il y a toujours grand profit à se mettre à l'école de ceux qui, doués des qualités nécessaires et ayant au coeur l'amour de l'enfance, ont apporté leur contribution utile à la science si complexe de la pédagogie. De ce nombre est Mme de Maintenon qui exerça ses talents d'éducatrice au bénéfice des jeunes filles nobles et pauvres abritées dans la fameuse maison de Saint-Cyr. Voici, d'après son biographe O. Gérard, l'essentiel de sa méthode:

"Ce qu'elle recherche dans l'enfant, c'est, avant tout, la nature et la simplicité. Rien ne vaut, à ses yeux, l'esprit de droiture et de franchise, dût-il s'y joindre quelques défauts, que corrigeront l'âge et la raison. Ce qu'elle redoute, ce qu'elle poursuit impitoyablement, ce sont les dissimulations, les cachotteries, les mystères, les esprits retors et difficiles, qui se retranchent, se dérobent et mettent tout le monde mal à l'aise. "On ne tue pas, disait-elle, énergiquement, un monstre caché."

"Pour fortifier ces dispositions chez les unes, les corriger chez les autres, il n'est pas de soin qui lui paraisse superflu. Elle connaît l'influence de la

Lord Halifax et le cardinal Mercier

L'amitié qui unissait Lord Halifax, ancien chef du parti anglican et le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, sera perpétuée en un mémorial dans la cathédrale de York.

Un peu avant sa mort, le Cardinal Mercier donna sa bague épiscopale à feu Lord Halifax. Cette bague, à la demande du Lord Halifax actuel, a été incrustée dans le piédestal d'un superbe calice flamand du 17e siècle, et celui-ci donné à la cathédrale, avec demande de la faire servir en la fête de l'Eucharistie, en l'anniversaire de la mort de Lord Halifax et celui du Cardinal, et en la fête de saint Pierre, et que l'on offre des prières pour la cause de l'unité religieuse. Le doyen et le chapitre ont fait faire une patène qui servira toujours avec le calice. L'Eglise anglicane perpétuera la mémoire de Lord Halifax en rénovant complètement le sanctuaire de la cathédrale.

Ce qu'il faut former dans l'enfant

Il y a toujours grand profit à se mettre à l'école de ceux qui, doués des qualités nécessaires et ayant au coeur l'amour de l'enfance, ont apporté leur contribution utile à la science si complexe de la pédagogie. De ce nombre est Mme de Maintenon qui exerça ses talents d'éducatrice au bénéfice des jeunes filles nobles et pauvres abritées dans la fameuse maison de Saint-Cyr. Voici, d'après son biographe O. Gérard, l'essentiel de sa méthode:

"Ce qu'elle recherche dans l'enfant, c'est, avant tout, la nature et la simplicité. Rien ne vaut, à ses yeux, l'esprit de droiture et de franchise, dût-il s'y joindre quelques défauts, que corrigeront l'âge et la raison. Ce qu'elle redoute, ce qu'elle poursuit impitoyablement, ce sont les dissimulations, les cachotteries, les mystères, les esprits retors et difficiles, qui se retranchent, se dérobent et mettent tout le monde mal à l'aise. "On ne tue pas, disait-elle, énergiquement, un monstre caché."

"Pour fortifier ces dispositions chez les unes, les corriger chez les autres, il n'est pas de soin qui lui paraisse superflu. Elle connaît l'influence de la

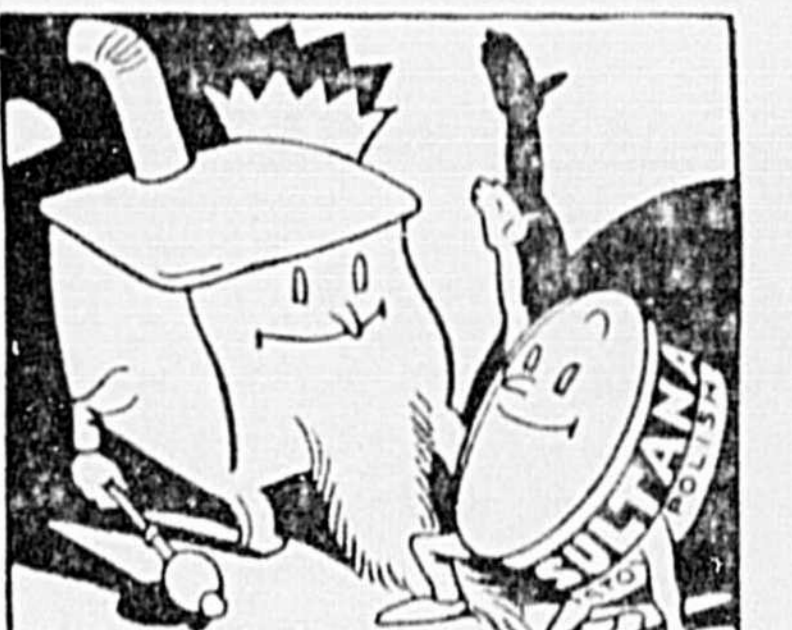
santé sur le caractère, l'action de la croissance, l'effet du régime. Elle n'admet aucune mollesse, aucune douceur inutile, mais elle interdit toute privation. La vie de Saint-Cyr était simple et saine. Des lits durs, de l'eau froide en toute saison pour la toilette, les petites exceptées; mais de bonnes couvertures, des vêtements chauds, une nourriture abondante; par-dessus tout comme assaisonnement, l'exercice, le mouvement par le travail physique, qui achève de donner au corps le bien-être nécessaire. De même pour le bien-être moral: une règle générale absolue et qui s'impose; mais dans l'application de cette règle, beaucoup de souplesse et d'aisance. Mme de Maintenon ne voulait pas qu'on cherchât à découvrir les fautes des enfants, qu'on épât les occasions pour les confondre; elle voulait qu'on fit semblant d'ignorer les fautes légères, pour ne pas avoir à punir."

RHUMES DES ENFANTS



DEMONTRE PAR 2 GENERATIONS

EN VENTE À LA Pharmacie Brodeur 165, RUE CASCADES - TEL. 156 SAINT-HYACINTHE



Le vieux Poêle-Roi ne manq' pas d'allant! C'est un gai luron, un type agréable, Et la Sultana vous l'met si pimpant Qu'ça fait oublier son âge vénérable!

Conservez votre poêle brillant avec la MINE À POËLE SULTANA Sultana Limited, Montréal

Les catholiques et la vie sociale

L'Eglise ne fait pas que donner un enseignement social; elle a eu, tout au cours de son histoire, des initiatives des plus heureuses dans le domaine de l'action sociale. Il serait infini de rappeler ces interventions généreuses: contentons-nous d'énumérer quelques-unes de celles qui, durant le XIXe siècle, et principalement en France, ont eu spécialement pour objectif le bien des classes populaires.

Ce sont des faits:

La première loi française sur le repos hebdomadaire a été promulguée le 18 novembre 1814 par le gouvernement français, alors catholique.

La première loi protégeant le travail des femmes et des enfants dans les usines a été votée, le 22 mars 1841, sur l'initiative de catholiques, dont l'un fut Montalembert.

La première coopérative de crédit fut fondée à Poligny, en 1880, par un catholique, M. Milcent.

La première Caisse rurale de France a été créée par un curé de campagne, l'abbé Raju.

Les premiers Syndicats agricoles ont été fondés par des catholiques, comme Emile Dupont pour le Sud-Est; M. de Villeneuve-Trans, dans les Alpes et la Provence.

Les premiers Syndicats féminins ont été créés, à Paris, par le P. du Lac, Jésuite; à Lyon, par Mlle Rochebillard; dans l'Isère, par Mlle Poncet, etc.

Les premières créations pour les logements ouvriers — avant toute mesure législative — sont dues aux catholiques de "la Grande Famille", de Lyon; exemple suivi à Lille, Pantin, Miramas, etc. Leur plus actif propagandiste en France fut un catholique: M. Lardeur-Bequerel.

Les premières crèches pour les petits enfants des ouvriers ont été instituées vers 1840, par un grand chrétien, M. Firmin Marbeau, père de l'évêque de Meaux. Il y en a maintenant plus de 500 en France.

Les premiers jardins ouvriers ont été organisés à Sedan, en 1891, par un catholique, Mme Hervieu, et à Saint-Etienne par le Jésuite Volpette.

A son Congrès de 1926, la Ligue du coin de terre et du

L'utilité du sel dans la maison

Afin de donner une plus longue durée aux brosses et aux balaies, "détrempez-les dans l'eau bouillante salée et faites-les sécher avant de vous en servir. Les brosses à dents auront une plus longue durée si vous faites l'opération mentionnée plus haut.

La prochaine fois que les renvois de votre évier de cuisine seront bouchés, rappelez-vous que le moyen le plus rapide de les remettre en bon état sera de verser du sel et bicarbonate de soude dans une pinte d'eau bouillante et de verser le tout dans le tuyau obstrué. Laissez le tout reposer dans le renvoi pendant quelques heures et verser ensuite une grande quantité d'eau bouillante. Votre tuyau sera alors remis en bon état et il ne sera pas nécessaire d'appeler le plombier.

Le travail qu'occasionne le nettoyage de la verrerie est une tâche onéreuse pour la ménagère, mais il existe une méthode très simple de donner un beau brillant à la verrerie sans s'exténuer à les frotter. Lavez vos verres dans de l'eau bouillante, chaque pinte contenant une cuillerée à thé de sel. N'utilisez pas de sel ou de tout autre composé semblable. Rincez vos verres dans de l'eau chaude et vos verres seront aussi brillants que le cristal.

foyer, que présidait l'abbé Lemire, pouvait fièrement citer 180,000 jardins ouvriers.

Le premier ministère du Travail d'Europe a été institué, le 25 mai 1895, par un gouvernement catholique, le gouvernement belge.

Le premier service de messageries

Le premier service de messageries, au Canada, fut inauguré par une agence de presse, l'Associated Press, en 1849, entre Halifax et Digby, N.E. Il était assuré par des courriers, à cheval.

Le premier service de messageries ferroviaires sur le réseau du Canadien National date de 1873 alors que la Fishwick Express exploitait un service par diligence et chemin de fer entre Halifax, Truro et Pictou.

La première compagnie de messageries sur le continent Nord-Américain fut fondée en 1839 aux Etats-Unis, entre Boston et New York, par William Harnden.

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS!

"C'EST PIETRE ECONOMIE QUE DE RISQUER L'USAGE D'UNE POUDRE A PATE INFÉRIEURE. LA "MAGIC" NE VARIE PAS... IL EN FAUT POUR MOINS DE 1¢ POUR REUSSIR UN GATEAU."

dit MISS LILLIAN LOUGHTON, diététiste et autorité culinaire du "Canadian Magazine."

Les plus grandes autorités culinaires du Canada consentent de ne pas exposer de bons ingrédients aux effets d'une poudre de deuxième ordre. Elles recommandent la "MAGIC" pour obtenir de bons résultats.

NE CONTIENT PAS D'ALUN—Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "MAGIC" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

FABRIQUEE AU CANADA

NOTES LOCALES ETAT-CIVIL

EXERCICES DU REGIMENT

Les exercices réguliers du Régiment de Saint-Hyacinthe commenceront le 3 avril prochain et tous les militaires ont été priés de se présenter à l'Arsenal ce soir-là pour l'enrôlement.

Pour mettre fin à certaines rumeurs donnant telle ou telle raison à ces exercices printaniers, contrairement à la coutume établie depuis quelques années de faire le terme annuel à l'automne, nos autorités militaires tiennent à préciser qu'elles ont pris la décision de commencer les exercices dès les premiers jours d'avril afin que le régiment soit sous les armes lors du 6 mai, date de la célébration du 25^{ème} anniversaire du couronnement de Sa Majesté le Roi George V.

Les exercices se continueront jusqu'à la fin de mai pour reprendre en septembre prochain, jusqu'à la fin du terme régulier. Le commandant et les officiers veulent aussi que nos militaires maskoutains soient enrôlés pour le rassemblement des bataillons de la Brigade l'été prochain, auquel le régiment de Saint-Hyacinthe prendra probablement part.

On ne doit donc pas tenir compte des fausses rumeurs qui circulent depuis quelques jours quant aux raisons données à ces exercices hâtifs.

Lt Gérard Brady
publiciste

NAISSANCE

A M. et Mme Ernest Chabot, (Thérèse Benoît), le jeudi, 28 mars, est né un fils baptisé sous les noms de Joseph-Odilon-André. Par. et mar. M. et Mme Odilon Chabot, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Cécile Benoît.

AVIS

Aux Actionnaires du Syndicat Ouvrier

Les actionnaires du Syndicat Ouvrier sont priés de prendre avis que le 31 mars 1935, à 1 h 30 p.m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la dix-huitième assemblée annuelle des actionnaires, pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des directeurs sortant de charge.

Le secrétaire,
J.P. Lord

Oeufs au café

Faire réduire de moitié un demi-litre de bon lait, puis y mêler 75 grammes de café en poudre. Après l'y avoir laissé infuser une demi-heure, passer cette crème à travers un tamis très fin; la sucrer; y ajouter trois jaunes d'oeufs et trois oeufs entiers; bien battre le tout et le passer à l'étamine en le tordant fortement. Enduire de beurre fondu une demi-douzaine de moules à dariole; les égoutter; laisser le beurre refroidir; puis battre un peu la crème; en remplir les moules et les placer immédiatement dans une casserole contenant de l'eau bouillante. Laisser prendre la crème, et, dès qu'elle est prise, renverser les moules sur un plat les enlever avec précaution, saucer avec du bon café à l'eau bien sucré, et servir. C'est exquis.

CHEZ LES SCOUTS

Une grande soirée scout, organisée par la troupe scout de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, aura lieu le 29 avril prochain, dans la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu.

NOUVELLE MAISON

M. Paul Robert, employé de la S. C. P., de cette ville, est à faire construire une nouvelle maison, finie en stucco, rue Saint-Pierre. Le contrat a été accordé à M. Armand Bourbeau, I.C.

La voix de l'A.C.I.C.

(suite de la 3^e page)

par lequel celui qui le choisit s'engage à tendre de toutes les forces de son âme vers la perfection de son état au moyen des vœux de pauvreté, chasteté et d'obéissance, des vertus de religion et des autres moyens de perfection mis à sa disposition par l'ordre ou la communauté auquel il appartient. C'est un chemin plus sûr pour parvenir à la vie éternelle qui est la fin principale de l'homme voyageur. C'est l'état de celui qui veut tout perdre pour tout gagner. Le jeune homme en embrassant la vie religieuse veut vivre en bon chrétien, mais d'une façon plus parfaite, plus sainte que le chrétien ordinaire.

La vie religieuse comporte certes, de grands renoncements, de grands sacrifices; c'est vrai, mais qui peut se vanter d'être exempt de sacrifices, de peines, de misères ou de soucis. Elle comporte aussi de nombreuses consolations. De grandes promesses ont été faites à celui qui quittera tout pour suivre le divin Maître. N'est-ce pas Lui qui a dit: "Celui qui a tout quitté pour me suivre recevra le centuple en ce monde et la vie éternelle dans l'autre." Et ailleurs: "Quittez tout et vous gagnerez tout." Et je pourrais citer nombre d'autres paroles de l'Evangile où le divin Maître fait des promesses de vie éternelle à celui qui quittera tout pour le suivre.

Que faut-il, me demandez-vous, pour entrer dans la vie religieuse, quelles qualités sont requises pour embrasser cet état? Deux qualités fondamentales sont nécessaires: l'aptitude à l'état de vie que l'on veut embrasser et la droiture d'intention.

Aptitude — L'aspirant doit être capable de bien comprendre les devoirs de la vie religieuse et d'apprécier la grandeur de sa mission: aider, soutenir les prêtres. Il doit en outre jouir d'une santé suffisante pour supporter les fatigues de la vie commune, et accomplir les travaux qui lui seront confiés.

Droiture d'intention.—Qu'on sache bien une chose, c'est qu'on n'entre pas dans la vie religieuse pour se soustraire à des ennuis de famille, pour se procurer un gîte, ou s'exempter d'un travail pénible. Celui qui entre dans la vie religieuse avec de tels sentiments, tromperait ses supérieurs tenterait Dieu qui lit au fond des coeurs et qui tôt ou tard démasquerait cette perfidie.

Donc celui qui veut devenir un véritable religieux doit avoir en vue la plus grande gloire de Dieu, sa propre sanctification et le salut du prochain.

(à suivre)

CATHEDRALE

Baptêmes:

Mars, 23.— Gilles-Paul-Joseph, fils d'Ephrem Duhamel et de Lucienne Guérin. Par. et mar. Paul Guérin et Rosilda Sévigny.

Mars, 27.— Marie-Albina-Lyse, fille d'Adrien Quintal et de Marie-Anna Bernard. Par. et mar. Rodolphe Bernard et Albina Lachapelle.

Sépultures:

Mars, 23.— Albina Loranger, 74 ans, fille de Cyrille Loranger et de Mélina Dansereau.

Mars, 27.— Valérie St-Pierre, 57 ans, épouse de Napoléon Lafleur.

Mars, 27.— François-Xavier Boulay, 69 ans, époux d'Ernestine Lemoine.

Mars, 28.— Louis Dulmaine, 76 ans, époux d'Antoinette Raymond.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Mars, 26.— Marie-Lyse-Jacqueline, fille d'Adélar Fontaine et de Stella Baril. Par. et mar. Joseph Lavoie et Alida Decelles.

Mars, 26.— Joseph-Ovila Georges, fils de Georges Orsali et d'Olivette Desnoyers. Par. et mar. Ovila Desnoyers et Augustine Ducharme.

Mars, 27.— Joseph-Léon-Ro-

ger, fils de Charles-Borromée Labrecque et de Simone Lachapelle. Par. et mar. Joseph Proulx et Délia Ferland.

CHRIST-ROI

Sépultures:

Mars, 22.— Belzémire Lachance, 70 ans, veuve de Dieu-donné Choquette.

Mars, 23.— Lise Fortin, fille de Lionel Fortin et d'Yvonne Lévesque, 2 ans.

Mars, 25.— Arthur Chenette, époux d'Olivia Bilodeau, 55 ans.

Mars, 27.— Elzéar Paradis, 5 ans, fils de Roland Paradis et de Délila Vachon.

SALON ANTOINE

A partir du 15 AVRIL, quatre experts seront à votre disposition, avec chacun sa spécialité.

Nous donnons le fameux

Permanent à la vapeur

sans machine ni électricité, avec sept solutions différentes.

Permanent EUGENE, et autres solutions à l'huile. Ond. à l'eau, Komol, Manicure, Massage, tr. items à l'huile, coupe de cheveux.

180, rue Girouard : Tél. 524 : S.-Hyacinthe



Toutes les personnes

qui sont venues voir notre nouvel assortiment de Tissus et Tweeds pour manteaux et costumes de printemps sont émerveillées du beau choix que nous avons et de l'exclusivité de nos modèles. Venez donc choisir le vôtre dès aujourd'hui.

Nos nouveaux crêpes

seront une révélation agréable pour les élégantes.

Nous avons aussi à vous offrir les dernières créations dans les Sous-vêtements Bas, Gants, Sacoques, etc.

J.-P. DEMERS

Courtoisie et service

121, RUE CASCADES

C'EST TELLEMENT PLUS FRAIS PROPRE FACILE

lorsque vous

CUISINEZ PAR L'ÉLECTRICITÉ

... et avec nos nouveaux taux réduits cela coûte moins, aussi!



Jamais nous n'avons pu offrir une meilleure occasion de vous procurer les avantages innombrables de la cuisson par l'électricité. Nos nouveaux taux réduits ont fait de l'électricité, la méthode la moins dispendieuse de cuisiner. Elle a toujours été la manière la plus propre et la plus efficace; elle épargne tant de trajets et de temps; elle bannit les caprices du feu et les excès de chaleur; elle vous donne le confort d'une cuisine fraîche. Installez un poêle électrique immédiatement. Nous avons des modèles au goût de chacun, depuis un prix aussi bas que \$85.00 comptant, installation comprise. A termes, ce qui coûte un peu plus, vous pouvez payer aussi peu que \$2.60 par mois.

Des centaines de nos abonnés qui cuisinent par l'électricité, le font à moins de \$3.00 par mois.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

APPARTENANT À CEUX QU'ELLE SERT

PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Trois incubateurs, 2 de 240 oeufs; 1 de 400 oeufs; à très bon marché. J'accepterai en paiement si l'on désire, paille, foin ou grain.

Georges St-Jean, S.-Hyacinthe-le-Confesseur. jno.

De \$5.00 à \$12.00

Vous pouvez acheter un très Bon "Poêle" usagé en magasin BELANGER au face de la Station de Police

A LOUER.— Deux beaux logements de quatre pièces avec chambre de bain comprenant lavabo, portes vitrées avec poignée en verre, planchers en bois franc, eau chaude. Ces logis sont très bien situés; pourront être loués à raison de \$15.00 par mois. S'adresser à 90, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe.

LOGEMENTS à louer pour le 1^{er} mai variant de \$10. à \$35. Tous ces logements ont été réparés en neuf durant l'année et sont garantis ne contenir aucun insecte.

S'adresser à M. Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, S.-Hyacinthe. jno

2 BEAUX LOGEMENTS à louer sur la rue Girouard de huit pièces chacun. Ces logis ont chambre de bain avec lavabo, réservoir fournissant eau chaude au bain et au lavabo, planchers en bois franc, ménage complet fait dernièrement comprenant peinture et tapisserie, grande véranda, garage, petit jardin, arbres fruitiers dans la cour. Ces logements peuvent être visités en aucun temps.

S'adresser à M. Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, S.-Hyacinthe

A LOUER.— Logement de campagne, 5 pièces. Situé sur la rivière Yamaska, à 10 minutes de la ville. S'adresser à J.-D. Desrosiers, marchand de chaussures. Tél. 401; après 6 hrs du soir, 439J. jno.

Si vous désirez vendre, acheter ou échanger, propriété quelconque pour faire un bon marché, adressez-vous toujours à Gélina et Legault, Hôtel Canada, ou 29 S.-Paul. Tél. 570.

SERVANTE DEMANDEE S'adresser au Courrier. Références exigées.

ON DEMANDE à acheter petite terre, bâtie, pour jardinage, environ 15 arpents, avec électricité. Ecrire en donnant renseignements, à 56, rue Mercier, S.-Jean, P.Q.

A LOUER.— Logement de 6 pièces chauffé, c. de bain, planchers bois franc. \$22. par mois. S'ad. à Edouard Dupont, Tél. 847. 29m

A LOUER. Logement chauffé, eau chaude toute l'année, 4 pièces et c. de bain. S'ad. à 62 1/2, rue Ste-Anne. Tél. 268

A VENDRE, ameublement de 4 pièces, au complet. S'ad. par téléphone: 268.

A LOUER.— Bonne chambre à louer, meublée ou non meublée. Aussi garage. S'adresser à 54 rue Viger.

A VENDRE.— Boulangerie dans les cantons de l'est. Bonne propriété en parfait ordre. Bonnes conditions. S'adresser au "Courrier". 5av

PROPRIETE à vendre avec grand jardin, à Saint-Barnabé, située en face de l'église. Bonnes conditions. Bon endroit pour rentier. S'ad. à C. Paradis Saint-Barnabé. 1f

HOMME MARIE demande position, ouvrage général de bureau, comptabilité bilingue, peut fournir bonnes références. S'ad. au "Courrier". 5av

DEMANDE D'EMPLOI, comme journalier, en campagne ou en ville. S'ad. à Hormisdas Pion 18, rue Claude.

A LOUER.— Logement de 6 pièces chauffé, c. de bain, planchers bois franc. S'ad. à M. Bienvenue, 53, rue de la Bruère ou à la Manufacture de Boites.

LOGEMENT MODERNE à louer. S'adresser à Théo. Gauthier, 50, rue Bourdages.

ATTENTION spéciale à ceux qui veulent devenir propriétaires. Nous avons quelques maisons de 2 à 3 logis, que vous pouvez acheter avec un petit montant d'argent, la balance payable comme un loyer. Nous n'avons ces conditions que pour quelques jours. S'ad. à Gélina et Legault, Hôtel du Canada ou 29 Saint-Paul. Tél. 750. 5av

TEL. 720

LEON DESROCHERS, I.C.
ARPENTEUR

75, rue Alexandra, Granby

TEL. 775

Soir, 915

J.-ERNEST ST-ONGE

Entrepreneur-électricien

Brûleurs à l'huile Nu-Way

248 Cascades St-Hyacinthe

Bureau: Résidence:

Plateau 6818 Wellington 1868

6 Park Place

PAUL-E. LAFONTAINE

AVOCAT

Labelle Dupuis & Lafontaine

159 ouest, rue Craig

Chambres 708-709

MONTREAL

TEL. 277

Dr J.-E. Beaudry

MEDECIN VETERINAIRE

Ancien local du Dr J.-A.-W.

Gaultin

87 rue St-Antoine S.-Hyacinthe

LES LIVRES

(suite de la 3^e page)

me excitatrice d'énergie et son influence sur notre plus récent progrès.

L'histoire de ce groupement littéraire avait déjà été tentée à plusieurs reprises. Mais il semble que le présent ouvrage est définitif. Nul ne pouvait, mieux que M. Jean Charbonneau, raconter sa naissance, décrire son développement et analyser son influence. Il fut des ouvriers de la première heure et, dans un pareil sujet, il est plus qu'historien: c'est son aventure personnelle qu'il revit et rappelle, c'est son oeuvre même qu'il retrace. On conçoit facilement que le ton soit différent de celui qu'on accoutume d'avoir les critiques, et c'est là un des mérites les plus certains de cet ouvrage.

Sans doute, l'on pourrait craindre le parti-pris, les enthousiasmes hors de saison. Mais M. Charbonneau nous rassure vite. Il reste un critique lucide, il sait souligner les faiblesses et son jugement sur ses compagnons d'armes conserve toute son objectivité.

Après avoir relaté les circonstances qui entourèrent la naissance de l'Ecole, l'auteur passe en revue ses compagnons. On y retrouve Germain Beaulieu, Charles Gill, Emile Nelligan, Albert Ferland, Paul de Martigny, Lucien Rainier, E.Z. Massicotte, Gonzalve Desaulniers, Arthur de Bussières, Hector Demers, Henri Desjardins, Alphonse de Beauregard, Lionel Léveillé, Louis-J. Doucet, Albert Dreux, Albert Laberge, J.A. Lapointe, Gustave Comte, Ernest Tremblay, Jules Tremblay, Damase Potvin, Léon Lorrain, et Albert Lozeau.

L'ouvrage de M. Jean Charbonneau semble appelé à un grand retentissement. Il demeure un document indispensable à tous ceux qui étudient l'histoire de nos lettres et particulièrement à la jeune génération, pour qui l'exemple de ses aînés comporte tant de leçons.

Ce volume de 320 pages, présenté sur beau papier, se vend seulement \$1.00 l'unité, aux Editions Albert Lévesque, et dans toutes les librairies bien assorties.

RÉDUCTION DE 50%

Il nous fait plaisir d'annoncer à tous les automobilistes que nous venons d'acheter, à prix réduits, tout un assortiment régulier, et de première qualité, d'une manufacture de bandes de freins, (brake lining).

Afin de faire bénéficier notre clientèle de l'avantage que nous avons eu, nous offrons, dès maintenant ces bandes de freins à 50% de leur prix régulier.

Venez nous voir et, tout en économisant, vous vous mettez en sûreté pour la prochaine saison.

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

GARAGE FORTIN

Tél. 566 : Saint-Hyacinthe : 38-40, rue Mondor

Mécanique, Carrosserie, Peinture, Freins, Débossage,

AUTRES SPECIAUX

Huile à Moteurs	Sunshine	Pinte	.20	5 gall.	\$3.00
"	Sunshine Spec.	"	.25	5 "	3.25
"	Penn. Base	"	.30	5 "	3.75
"	100% Penn.	"	.35	5 "	4.50

LA VIE AGRICOLE

CIRE POUR PLUMER LES VOLAILLES

L'emploi de mélanges de cire dans la plumaison des volailles est aujourd'hui très répandu parmi les aviculteurs des États-Unis, mais il ne se pratique encore que sur les oiseaux échaudés c'est-à-dire qui ont été plongés, au cours de la plumaison, dans de l'eau tenue à une température de 130 degrés F. Le conseil national de recherches canadien s'est occupé de cette question dernièrement et il a réussi à produire cinq mélanges de cire différents, dont tous ont l'avantage d'être assez satisfaisants, aussi bien pour les volailles plumées à sec que pour celles qui sont échaudées.

A la conférence tenue dernièrement à Ottawa sur la préparation des volailles, le Dr N.H. Grace du Conseil national de recherches a expliqué la technique du procédé américain et décrit également les différentes phases que comporte le système de plumaison à sec. La plumaison à sec est beaucoup moins coûteuse que l'autre et se fait de la façon suivante: la volaille est tuée et les grosses plumes sont enlevées. On la suspend ensuite jusqu'à ce qu'elle soit en partie refroidie. En général, on a trouvé que la température de la peau devrait être abaissée à environ 85 degrés F.

Ce refroidissement, qui est effectué avant le cirage, est une précaution importante parce que le cirage d'une volaille chaude laisse des taches qui sont une objection. On prévient cet inconvénient par un refroidissement suffisant. La volaille refroidie est trempée dans la cire à une température de 128 degrés F. 136 degrés F. Pour les sujets durs à plumer on préfère une température de 135 à 138 degrés F. Si l'oiseau a été plongé dans l'eau chaude, la température de la cire peut n'être pas supérieure à 125 degrés F., ou même un degré ou deux de moins. Généralement on plonge la volaille à deux reprises dans la cire, ce qui est suffisant pour laisser une couche qui s'arrache facilement. On la laisse ensuite se refroidir jusqu'à ce que le revêtement de cire soit assez dur et élastique. On peut la plonger dans l'eau pour que le durcissement soit plus rapide. Le durcissement de la couche de cire exige un peu d'attention: si la cire devient trop dure elle est cassante et son élèvement exige plus de temps. Une couche de cire bien durcie s'enlève en grandes écailles élastiques, emportant avec elle les plumes, les moignons de plumes, les poils et les écailles. Pour un oiseau bien refroidi un intervalle de 20 minutes est généralement suffisant pour produire une bonne couche d'arrachage. Les résultats sont satisfaisants: certains oiseaux cependant demandent à être examinés ensuite.

Pour l'échaudage, lorsque l'oiseau est trempé après que les plumes de l'aile et de la queue sont enlevées, la température de l'eau devrait être de 128 degrés F., pour les jeunes oiseaux, de 129 degrés pour les poulets et de 130 degrés pour les poultes. Il est important de maintenir la température au degré exact. La période d'immersion est d'environ une minute. On enlève ensuite les grosses plumes de la façon habituelle et on suspend l'oiseau jusqu'à ce qu'il soit sec. La chaleur du corps est suffisante pour qu'une volaille ordinaire sèche en moins d'une heure.

La plumaison à sec offre des avantages bien évidents sur la plumaison après échaudage, qui exige un contrôle soigneux de la température. Elle permet de réaliser une économie appréciable de matériel et de manipula-

tion dans les établissements d'emballage. Elle simplifie beaucoup le procédé pour les cultivateurs. Le coût du meilleur mélange de cire employé par le Conseil de recherches est de 8.2 cents la livre, et il ne se perd que très peu de cire au cours du procédé, car elle fond rapidement et l'on peut débarrasser les plumes de leur cire par le coulage.

TABACS CANADIENS

La réduction importante opérée dans la production en 1934, la demande croissante au pays même et le réveil de l'intérêt dans nos produits au Royaume-Uni, font que les prévisions générales pour l'industrie canadienne des tabacs en 1935 sont plus encourageantes qu'elles n'étaient en ces deux ou trois dernières années, dit le service des tabacs des Fermes expérimentales fédérales. La récolte de tabac jaune de 1934 s'est vendue rapidement, à prix plus élevé, grâce à la situation favorable du marché et à la vive concurrence entre acheteurs pour la consommation locale, et pour l'exportation.

Il se cultive au Canada cinq types généraux de tabac, savoir, tabac jaune ou séché à l'air chaud, Burley, foncé, à pipe de Québec, et à cigares. Chacun de ces types est représenté par beaucoup d'espèces ou de variétés dont le nombre varie de dix à cinquante. Les variétés de tabac à pipe ont moins de feuilles et les feuilles elles-mêmes sont courtes, épaisses, à texture forte et mûrissent de bonne heure. Les variétés les plus généralement cultivées sont les Canelle, Petit Havane, Belge, Petit tabac de Hollande, Parfum d'Italie et Obourg Vincent. Les feuilles du type à cigare sont minces, à texture fine. Trois variétés très cultivées dans ce type sont les Comstock, Havana Resistant et Connecticut Havana 38. Les variétés à cigare et à pipe dont nous venons de parler ne sont cultivées que dans la province de Québec.

Il y a dans les types de tabac jaune bien des variétés et des espèces différentes. Comme ce tabac est employé pour les cigarettes on demande une feuille à grain fin et à texture mince. Les variétés préférées sont les Yellow Mammoth, Bonanza, White Stem Willow Leaf et Gold Tip. Les variétés de Burley sont employées pour les tabacs à pipe, les torquettes et les mélanges à cigarettes. Elles ont des feuilles larges, très développées, à texture moyenne. Il y a quelques années, le marché demandait une feuille épaisse, dure, à texture grossière, mais aujourd'hui on veut plutôt avoir des feuilles minces et fines.

L'événement le plus important de l'année dernière a été l'organisation de l'industrie du tabac jaune sous la loi de l'organisation du marché des produits naturels. Les sociétés de planteurs jouent toujours un rôle important dans le développement de l'industrie, autrefois, ces organisations s'occupaient principalement de la vente coopérative sous un contrat de mise en commun ou "pool" mais les sociétés récemment formées ont surtout pour but de rendre des services généraux aux membres. Elles ne s'occupent de la vente, quand elles le font, que sur une base volontaire, et s'intéressent principalement à l'emballage et à l'écoulement du surplus inventu qui peut rester dans les hangars des planteurs. Outre les organisations qui ont fonctionné en 1934, deux nouvelles ont été formées, l'une dans la région à tabac jaune de l'Ontario et l'autre dans la région de tabac à cigare du Québec.

CONSERVATION DES VOLAILLES

La durée de conservation des volailles en bon état dépend principalement de la température. En général, les volailles sont conservées dans deux conditions différentes, de température, savoir: refroidies ou gelées. Nous savons par expérience qu'une température de 30 degrés F., vaut mieux qu'une température de 32 degrés pour les volailles refroidies, mais même à 30 degrés les oiseaux ne peuvent être conservés que pendant quatre semaines. C'est généralement à la surface que les volailles refroidies commencent à se gâter.

Il y a deux moyens par lesquels cette détérioration de la surface peut être retardée et la durée de conservation prolongée. Le Dr W.H. Cook du Conseil national de recherches les a expliqués à la conférence sur les volailles habillées qui a été tenue dernièrement à Ottawa. Le premier de ces moyens est l'emploi du gaz: le deuxième, l'abaissement de la proportion d'humidité dans la chambre de conservation. La conservation au gaz a été essayée à la Station de recherches de Cambridge, Angleterre. Il a été constaté que la durée de conservation peut être prolongée par de hautes concentrations d'acide carbonique, mais que le gaz cause une dilatation des intestins et gêne l'aspect des volailles.

L'abaissement de l'humidité dans les chambres de conservation n'est qu'une idée qui n'a pas encore été essayée expérimentalement. Cependant, dans des conditions plus sèches, on pourrait croire que la peau resterait plus sèche et retarderait ainsi le développement bactérien. En ce qui concerne les volailles gelées, on croit généralement que tant que les oiseaux sont gelés, toutes les températures de conservation autour de 15 degrés F., environ se valent. Ceci n'est pas tout à fait exact. L'eau qui est présente dans les volailles et dans les viandes ne gèle pas toute à une certaine température, mais la quantité gelée augmente graduellement à mesure que la température s'abaisse, et il est probable que la congélation n'est complète que lorsqu'une température d'environ 50 degrés F., au-dessous de zéro est atteinte. En général, plus la température est basse plus le produit gelé peut être conservé longtemps, mais tenant compte des considérations pratiques les températures de 0 à -5F., sont recommandées.

Les pauvres fonctionnaires

L'administration britannique de la Birmanie est, paraît-il, très sévère pour les fonctionnaires de la colonie. Du moins, c'est un journal de Ranggon qui l'assure.

Voici donc les questions qui sont posées au chef de service sur la conduite de leurs subordonnés:

Quel est le whisky préféré par mister Untel?
Fume-t-il la pipe ou le cigare? Et quels sont les cigares qu'il fume?
Le pli de son pantalon est-il bien fait?
Se rase-t-il tous les jours?
Va-t-il souvent au cinéma, et à quelles places?
Dégage-t-il de mauvaises odeurs?
Tient-il ses ongles propres?
Il paraît que les fonctionnaires birmanes sont furieux et parlent d'adresser une pétition au "Colonial Office" à Londres, pour faire cesser ces pratiques humiliantes.

POIDS DU BEURRE DE LAITERIE

Le poids du beurre de laiterie est une chose qui est souvent négligée. Nous n'entendons pas ici le beurre vendu en rouleaux ou motte, de poids divers par les cultivateurs, mais le beurre vendu en blocs ou moules. Quel que soit le nombre de commerçants par lesquels passent les paquets ou colis de beurre spécifiés dans la loi de l'industrie laitière et ses règlements, les pains, blocs, moules ou carrés de beurre vendus par tous les commerçants doivent avoir le plein poids net. Si ces paquets de beurre doivent être conservés pendant quelque temps avant d'être vendus au consommateur, il est donc important que l'on pourvoie à la diminution de poids qui peut se produire avant la vente, sinon il sera nécessaire de rajouter du beurre pour ramener le poids aux types modèles légaux.

En ce qui concerne les poids du beurre, la Loi de l'industrie laitière et ses règlements prescrivent ce qui suit: "Nul ne doit vendre, ni offrir ou avoir en sa possession pour la vente (a) du beurre moulu ou façonné sous forme de moulages, blocs, carrés ou coquilles, à moins que ces moulages, blocs, carrés ou coquilles ne soient d'un poids net d'un quart de livre, d'une demi-livre, d'une livre ou de deux livres, mais le présent alinéa n'est pas censé s'appliquer au beurre en rouleaux ou en pains, sans distinction de poids, tel que vendu par les cultivateurs; b) aucun beurre, mis en boîtes de fer blanc ou autres emballages, supposés contenir un poids de beurre déclaré, à moins que ces emballages ne contiennent le poids net intégral de beurre ainsi déclaré, non compris le poids de l'emballage et de tout papier saumure, ou autre remplissage."

LA MATURITE DU SOJA

Les variétés de soja, tout comme celles de beaucoup d'autres plantes cultivées, présentent de grandes différences entre elles au point de vue du nombre de jours qu'elles prennent pour arriver à maturité, et cette différence est un fait dont il convient de tenir compte avec le plus grand soin, car elle entre peut-être pour une plus grosse part que tout autre facteur dans le succès ou l'insuccès de cette culture. Le choix d'une bonne variété, apte à mûrir dans le délai voulu, est un détail d'une très haute importance. Les variétés qui mûrissent normalement et qui donnent de gros rendements dans l'Ouest de l'Ontario peuvent ne pas convenir du tout pour l'Est de l'Ontario, le Québec ou d'autres parties du Dominion, où la saison est relativement courte, parce qu'elles sont trop tardives pour ces régions.

A Ottawa, les variétés de soja qui ont été essayées par le Service des plantes fourragères, ont mis de 100 à 130 jours à mûrir. Il y a, bien entendu, des espèces qui ne mûrissent pas du tout. Le manque de maturité affecte les rendements de graine. Les variétés qui ont le mieux rapporté dans les essais conduits à la Station expérimentale fédérale de Harrow, dans l'Ouest de l'Ontario, sont celles qui ont le moins rendu à Ottawa. C'est parce que le climat n'est pas assez chaud à Ottawa pour que la graine puisse se développer d'une façon normale. Le degré de maturité affecte également la proportion d'eau dans la graine proportion qui ne devrait pas dépasser de 13 à 14 pour cent, sinon la graine ne se conserve pas bien. La graine non mûre contient parfois de 20 à 30 pour cent d'eau. Cette graine ne peut être conservée sans risques de la façon ordinaire. Lorsque la graine doit être employée pour l'extraction de l'huile, les fabriques d'huile déduisent généralement un certain montant

sur le prix par boisseau payé au producteur pour chaque pourcentage en plus de 14 pour cent d'eau. On voit donc qu'un bon degré de maturité est très important à bien des points de vue. Même lorsque le soja doit être employé pour le foïn, une maturité précoce, suffisante pour que la récolte puisse être coupée à la bonne phase au meilleur moment pour la fenaison, est une considération importante.

Dans les districts qui ont les mêmes conditions que le district d'Ottawa, nous avons constaté que les variétés de soja ne devraient pas mettre plus de 120 jours pour arriver à maturité.

ROUEMONT

Est décédé à l'hôpital de Mariville M. Eusèbe Viens à l'â-

ge de 82 ans. Il laisse dans le deuil deux fils et trois filles.

Les funérailles eurent lieu dans cette paroisse au milieu d'une foule de parents et d'amis.

M. l'abbé E. Fournier curé de la paroisse fit la levée du corps et chanta également le service. La chorale était sous la

direction de M. C.E. Lévesque. Mlle Raymonde Leduc était à l'orgue d'accompagnement.

Dr R. RAJOTTE

Médecin-vétérinaire

20, rue Saint-Denis. Tél. 39
Résidence Hôtel Canada
Saint-Hyacinthe

PRIX RÉDUITS
Aller et retour de St-Hyacinthe
DÉPART
VENREDI, LE 5 AVRIL

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

HALIFAX - \$10.75 • SAINT-JEAN - \$6.75
Rivière-du-Loup \$4.00 Gaspé \$6.75 Campbellton \$6.75
Moncton \$6.75 Sydney \$10.75 Truro \$8.75

Dép. St-Hyacinthe 12.58 p.m. - 8.58 p.m., vendredi, 5 avril
Retour jusqu'au 9 avril, excepté Halifax, Gaspé, Sydney, Truro, le 10 avril
Réductions des points intermédiaires - CONSULTEZ LE CANADIEN NATIONAL

Trois problèmes canadiens importants

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, parle du tarif, de l'agriculture et des chemins de fer devant un auditoire de l'Ouest et suggère les mesures à prendre pour résoudre les problèmes urgents qui menacent la sécurité du pays.



M. E. W. BEATTY, C.R.
Président du Pacifique Canadien

Le tarif, l'agriculture et les chemins de fer, tels furent les trois principaux sujets traités récemment par M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, devant les membres du Board of Trade de Regina, dont il était l'invité d'honneur et le conférencier, à un banquet donné à l'hôtel "Saskatchewan". M. Beatty parla devant un auditoire vivement intéressé et exposa ses vues d'une façon saine et positive, particulièrement sur la question des chemins de fer, qu'il connaît à fond et qu'il a souvent traitée en public depuis quelques mois. Après avoir déclaré à ses auditeurs qu'il entendait leur parler franchement, directement, non pas comme un politicien ou un philosophe, mais comme un homme d'affaires s'adressant à d'autres hommes d'affaires, M. Beatty aborda la question du tarif. Il se dit en faveur d'une politique tarifaire qui nous permettrait de maintenir notre commerce intérieur et notre commerce extérieur au maximum, c'est-à-dire qui contribuerait à ramener la prospérité dans toutes les classes de la population. Il ne croit pas aux doctrines extrémistes en cette matière, n'étant ni partisan du libre échange, ni de la protection à outrance. Il faut d'abord et avant tout considérer l'intérêt du pays tout entier, car c'est par là que l'on travaillera dans l'intérêt de l'individu. La sécurité du Pacifique Canadien dépend évidemment de la prospérité et du pouvoir d'achat de la nation.

Le président du Pacifique Canadien parle ensuite de l'agriculture dans l'Ouest et des difficultés sans nombre auxquelles les fermiers des prairies ont eu à faire face depuis quelques années. La Compagnie, désireuse de venir en aide à ceux qui, en temps normal, lui assurent sa principale source de revenus, a effectué volontairement, au cours des cinq dernières années, des réductions dans ses taux de fret qui lui ont coûté au moins \$3,000,000. Elle aurait voulu faire des sacrifices encore plus grands au bénéfice de la classe agricole de l'Ouest, mais ses revenus, par ailleurs, ne le lui ont pas permis.

Abordant la question des chemins de fer, M. Beatty déclare que le problème n'est pas le sien, mais bien celui de toute la nation, y compris ceux qui l'écourent. Le public paie pour les services qu'il reçoit. Il paie pour l'exploitation et l'entretien des réseaux du pays, aussi ne peut-il se désintéresser d'une question qui le touche d'aussi près.

En 1933, les recettes de trafic des deux grands chemins de fer canadiens s'élevèrent à \$262,000,000. Les contribuables durent verser à part cela en impôts la somme de \$96,000,000, afin de compléter le montant nécessaire pour rencontrer les obligations du Canadien National. Le transport ferroviaire a donc coûté aux citoyens du Canada, cette année-là, \$358,000,000.

Comment cet argent fut-il dépensé? Dans le cas du Pacifique Canadien, \$21,000,000 furent payés aux créanciers, obligataires et employés pensionnaires; rien ne fut versé aux actionnaires, et le reste fut dépensé en salaires aux employés, achat de matériaux, impôts et frais divers. Dans le cas du Canadien National, \$92,000,000 sur les \$96,000,000 fournis par le gouvernement, c'est-à-dire les contribuables, furent payés aux créanciers, détenteurs d'obligations, tandis que la balance des \$96,000,000 et toutes les recettes du trafic servirent à défrayer le coût de la main-d'œuvre, des matériaux, etc.

Au Pacifique Canadien, on a réduit au minimum les frais d'exploitation, en autant que le permettent les nécessités du service et l'entretien de la propriété. Et M. Beatty se dit convaincu que les

administrateurs de l'autre réseau ont dû aussi faire tout en leur pouvoir pour éviter les dépenses inutiles. Le public a donc payé le minimum, dans les conditions de concurrence actuelles, pour les services de transport qu'il a reçus. Mais ce minimum est encore trop élevé, du fait des impôts qu'il faut verser pour combler les déficits annuels du Canadien National.

On a suggéré, pour sortir des difficultés actuelles, de réduire radicalement les salaires du personnel, mais il ne faut pas oublier que les chemins de fer canadiens doivent rétribuer leurs employés en conformité des exigences de l'existence sur ce continent, et que si ceux-ci reçoivent de l'argent pour leurs services, ils le dépensent pour l'avantage d'autres groupes. D'autres conseillent d'augmenter les taux de fret pour résoudre le problème, mais même si ces taux sont parmi les plus bas du monde, une majoration serait, à l'heure présente, une affaire complexe et non recommandable.

M. Beatty dit ensuite: "Certains ont prétendu que mon projet d'unification des administrations des deux réseaux aurait pour résultat de faire passer aux mains du Pacifique Canadien l'actif du Canadien National, alors que son passif resterait au gouvernement. Il n'en serait rien. L'actif physique du Canadien National resterait la propriété du gouvernement, tandis que l'actif du Pacifique Canadien continuerait d'appartenir à ses propriétaires. Le passif des deux réseaux, par contre, serait réparti de la même façon. Toutefois, si l'actif global était administré par une seule organisation unifiée, cela mettrait fin au gaspillage de la concurrence, et les propriétaires du Canadien National toucheraient plus d'argent pour rencontrer leurs obligations."

On a prétendu que la dette excessive qui pèse aujourd'hui sur le Canadien National est le résultat des dépenses inconsidérées faites par des entreprises privées. Le président du Pacifique Canadien cite des chiffres pour réfuter ce point de vue. La dette totale du Canadien National, au moment de son organisation, se chiffrait à \$1,336,000,000, dette constituée par les sommes que coûtèrent les lignes groupées dans le vaste Réseau d'Etat, que nous avons aujourd'hui sur les bras - Intercolonial, Grand-Tronc, Canadien-Iord et Grand-Tronc Pacifique. Sauf une somme de \$50,000,000 représentant un surcroît de capitalisation dans la construction du Grand-Tronc Pacifique, et qui peut être mise au compte d'erreurs de la part de l'initiative privée, le reste est du ressort de l'initiative gouvernementale.

A la fin de l'année 1933, la dette du Canadien National avait passé de \$1,336,000,000 à \$2,745,000,000, soit une augmentation de \$1,409,000,000 pour laquelle les capitalistes ne peuvent non plus être blâmés. Mais de quelque façon que l'on essaie aujourd'hui de partager les responsabilités, il n'en reste pas moins que le service de la dette, qui coûtait en intérêts \$38,000,000 en 1919, en a coûté \$92,000,000 l'an dernier. Il est clair que nous ne pouvons continuer à supporter indéfiniment pareil fardeau.

"Vous rendez-vous compte," dit l'orateur, "qu'également si nos recettes s'amélioraient au point de nous permettre de payer toutes les charges dues au public par les deux réseaux et de verser un dividende raisonnable aux actionnaires du Pacifique Canadien, nous gaspillerions encore \$75,000,000 par année en persistant à maintenir des services doubles, que nous pourrions facilement éliminer?"

"A mon avis, la solution qui s'impose est l'unification de l'administration des deux grands réseaux du pays. La somme que nous pourrions ainsi épargner annuellement - non pas dans un avenir incertain, mais tout de suite - a été déterminée à la suite de calculs précis faits par des officiers du Pacifique Canadien. Leurs chiffres s'accordent d'ailleurs d'assez près avec ceux fournis à la Commission Royale par Sir Henry Thornton et M. S. W. Fairweather, du Canadien National. Sir Henry Thornton, qui

s'opposait à mon projet, admit cependant que la fusion ferait économiser \$60,000,000 dans une année de trafic normal, tandis que M. Fairweather fixa son chiffre à \$56,000,000. Il est vrai qu'il l'a répudié depuis. Pour ma part, je crois sincèrement que \$75,000,000 n'est pas un estimé exagéré.

"Mon projet a été critiqué par plusieurs. On m'a dit qu'il n'existerait pas d'hommes capables d'administrer convenablement les réseaux unifiés. Sûrement, ces gens-là ne sont pas sérieux, car nous possédons dans les personnels des deux réseaux des hommes de talent et d'expérience, parfaitement qualifiés pour mener la tâche à bonne fin. On m'a dit encore que la fusion aurait pour conséquence de jeter des milliers d'hommes sur le pavé. Je répéterai ici ce que j'ai déjà déclaré, à savoir que la protection de la main-d'œuvre fait partie de mon plan et que les économies dans ce domaine seraient effectuées sagement, graduellement et sans préjudice à ceux qui dépendent actuellement des chemins de fer pour leur subsistance.

"Certains ont prétendu que les membres de la Commission Royale s'étaient déclarés à l'unanimité contre l'unification. Cela est inexact. Ils se sont entendus sur un plan de coopération qui, croyaient-ils, pourrait soulager les contribuables du pays. Dans leur rapport, ils déclarent catégoriquement que certains de leurs membres auraient préféré un plan qui aurait permis au gouvernement du Dominion d'abandonner l'exploitation ferroviaire. La coopération a été mise à l'écart et nous savons maintenant qu'elle n'a produit qu'une fraction des économies que ses partisans avaient promises à la Commission Royale.

"On a dit aussi que je songe d'abord aux intérêts des actionnaires et obligataires du Pacifique Canadien. C'est vrai, mais seulement dans la mesure où tout Canadien honnête et bien disposé doit le faire. Je désire qu'ils soient traités équitablement, pour que la réputation de notre pays n'ait pas à souffrir. Leurs intérêts sont si intimement liés à ceux du pays, que toute suggestion que je pourrais offrir dans le but de venir en aide au Canada, les aiderait eux aussi. Le Pacifique Canadien n'est pas en faillite. Au contraire, c'est une entreprise absolument solvable, qui souffre à l'heure actuelle d'une crise économique dont les effets se font sentir dans le monde entier, en même temps que des conséquences de nos folles passées en matière de construction ferroviaire. Il a pu donner dans le passé un modeste rendement à ses propriétaires, et il pourra le faire de nouveau.

"Ce que je suggère," dit M. Beatty en terminant le magistral exposé de son projet, "c'est que nous partageons les recettes des propriétés unifiées de façon à donner à chaque groupe de propriétaires les revenus nets qu'ils auraient obtenus s'ils avaient exploité leur réseau séparément, plus une part équitable des économies qui résulteraient de l'unification.

"Je n'hésite pas à déclarer que l'unification des deux réseaux nous assurera les services de transport les moins coûteux possibles et que la solution du problème, d'après un plan de conception saine et équitable pour tous les intéressés, produira des résultats beaucoup plus importants pour le Canada qu'une simple économie de frais d'exploitation. Une telle solution aura pour effet de stimuler la confiance au pays et de raffermir notre crédit à l'étranger. C'est une mesure de simple bon sens, et ceux qui actuellement y font opposition seront forcés, quand elle aura été adoptée, de reconnaître que leurs craintes n'étaient pas fondées. Si pareil projet avait été adopté il y a vingt ans, ou même il y a quinze ans, quand on commença à s'apercevoir des erreurs commises en surconstruction ferroviaire, la dette nationale, c'est-à-dire votre dette, serait aujourd'hui de centaines de millions de dollars moins élevée. Ce sont vous et vos enfants qui paierez cette dette. Etes-vous en faveur de la laisser s'accroître indéfiniment?"

NOTES LOCALES

FEU F.-X. BOULAY

M. F.-X. Boulay, un ancien constable de notre ville, est décédé presque subitement dimanche dernier, à son domicile, à l'âge de 70 ans. Le défunt était fort connu à Saint-Hyacinthe et dans la région, et universellement estimé. Outre son épouse, née Ernestine Lemoine, il laisse trois soeurs, Mmes François Bergeron, (Mary), de Saint-Hyacinthe; Théo. Duhamel, (Lucinda), de Saint-Théodore d'Acton; et Louis Brault, (Edwidge), de Montréal. Les funérailles ont eu lieu mercredi, 27 mars, dans la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire. Elles étaient sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg. La levée du corps fut faite par le R.P. N. Ferron, O.P., curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre, assisté des RR. PP. F.-M. Gauvreau, O.P., et A.-M. Bégin, O.P., comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Jean-Baptiste Lévesque, Cyprien Amnotte, Adélard Viens, Wilfrid Chagnon, Arthur Flibotte et L.-G. Saurette. Le deuil était conduit par les gendres du défunt, MM. Utric Lareau et Rodolphe Brouillé; ses petits-fils, MM. Germain, René et Roméo Lareau; ses neveux, MM. Arsène Brodeur, Ephrem Duval, de Waterloo; Sylva Lebrun, Waterloo; Laurent Daigle, Saint-Jean-Baptiste de Rouville; ses beaux-frères, MM. Eugène Saint-Onge, Montréal; Uldéric Meunier, Rougemont, et nombre d'autres.

A SAINTE-THERESE

M. Louis Ringuet, autrefois de la maison Casavant Frères, de notre ville, nous a quittés pour Sainte-Thérèse, où il a accepté une situation à la manufacture d'orgues Ogilvy, sise en ce dernier endroit. M. Ringuet est entré en fonctions lundi. Avec son départ, les ouvriers de Saint-Hyacinthe perdent l'un de leurs plus ardents défenseurs. M. Ringuet faisait depuis seize ans partie du Syndicat Catholique des Menuisiers de Saint-Hyacinthe. Il avait été élu, il y a quelques mois, président du Comité de Propagande des Syndicats Catholiques Nationaux à Saint-Hyacinthe.

Prof. religieuse...

de Ham; Yvonne Lacroix dite Saint-Bruno de Sherbrooke; Marie-Anna Robert dite Saint-Séverin de Saint-Pie; Alice Pépin dite Sr Pépin de Sherbrooke; Aline Proulx dite Sr Proulx de Sainte-Hélène; Rose-Alba Leclair dite Sainte-Denise de Sorel; Cécile Brodeur dite Sr Brodeur de Farnham; Alice Lacroix dite Sr Lacroix de Saint-Simon; Clarisse Mercier dite Sr Mercier de Sherbrooke.

Ont prononcé des vœux perpétuels: Soeurs Bernadette Vallée de Saint-Adrien de Ham; Germaine Vallières dite Soeur Vallières de Manchester; Hélène Dupont dite Sainte-Lucille de Saint-Antoine; Marie-Ange Lavigne dite Sr Lavigne de Saint-Cyrille de Wendover; Cécile DeBlois dite Soeur Lafontaine de Windsor Mills; Cécile Michon dite Soeur Michon de Saint-Thomas d'Aquin; Annette Chapdelaine dite Soeur Le-roux de Sorel; Juliette Bolduc dite Soeur Lucie de Cookshire.

On voudrait...

Le défenseur, représenté par Mre T.-A. Fontaine, C.R., contestait cette saisie-revendication en prétendant, de son côté, que ce bois lui appartenait. Il plaide spécialement que le bois en question était du "bois de cabane à sucre" destiné à l'exploitation de l'érablière se trouvant sur une propriété qu'il avait acquise du défendeur et devait être en conséquence, considéré comme immeuble par destination, au même titre que l'outillage de sucrerie faisait partie de l'immeuble.

Il alléguait en outre que d'après le contrat intervenu entre les parties, le demandeur lui avait vendu la dite propriété avec l'outillage de sucrerie, sans aucune réserve excepté une certaine quantité de bois de sciage se trouvant sur les lieux. Il alléguait aussi que le dit bois n'avait pas la valeur mentionnée dans l'action.

A la suite de l'enquête et après l'audition, au cours de laquelle les avocats des parties argumentèrent particulièrement sur les importantes questions de droit que soulevait ce litige, le magistrat a pris l'affaire en délibéré.

La motion Barré...

les cultivateurs de faire rapport au trésorier pour l'achat de cent gallons d'essence.

La Chambre adopte ensuite le bill du premier ministre pour annuler les exemptions de taxe dont la St-Anne Paper et Power Company bénéficiait sur son usine à Beauré. A la demande du chef de l'Opposition, le premier-ministre apporte un amendement qui précise que, si le conseil rétablit ces exemptions par suite de la reprise des opérations de la compagnie à Beauré, ces exemptions ne dureront que pendant le temps des opérations de la compagnie intéressée.

DECES DE MME N. LAFLEUR

Mme Napoléon Lafleur, née Valérie Saint-Pierre, est décédée samedi dernier à son domicile, à l'âge de 57 ans. Outre son époux, elle laisse deux fils, Roméo et Eugène, de cette ville; une fille, Mlle Simone Lafleur, aussi de Saint-Hyacinthe. La défunte laisse encore trois frères, MM. Edouard Saint-Pierre, de Saint-Hyacinthe; Théophile Saint-Pierre, de Saint-Bernard; David Saint-Pierre, de Montréal; une soeur, Mme Wilfrid Hébert, (Anna), de Saint-Hyacinthe. Les funérailles, sous la direction de M. Antoine Bienvenue, ont eu lieu mercredi, 27 mars, à la cathédrale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Albéric DeGrandpré, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Emilien Chagnon et L.-P. Breton, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Alfred Darsigny, Alfred Frédéric, Lucien Blais, Tancrede Brouillard, A. Gauthier et J. Desmarais. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Napoléon Lafleur; ses fils, Roméo et Eugène; ses frères, MM. Edouard, Théophile et David Saint-Pierre.

La fête nationale...

Saint-Jean-Baptiste en ces dernières années, particulièrement à Saint-Hyacinthe, à Trois-Rivières, à Valleyfield. La Société Mère n'a qu'un désir: faciliter le travail en commun des Canadiens français principalement dans un programme d'action nationale comme "L'Achat chez Nous", "La reffrançicisation", et cela avec la collaboration de nos sociétés nationales par un travail efficace de tous les jours, dans la famille, dans la paroisse, partout. Les Canadiens français, les Acadiens, les Franco-Américains ont des intérêts communs qui nécessitent l'union des volontés et des coeurs. La Société Mère est à notre entière disposition et elle en profite pour exprimer à S.E. Mgr Decelles ses remerciements les plus sincères pour l'intérêt qu'il porte à la question nationale, et offrir ses meilleurs vœux au R.P. Plamondon, notre aumônier général.

M. J.-Emile Pigeon constate avec plaisir qu'à Saint-Hyacinthe les Canadiens français sont aussi patriotes qu'ailleurs. L'entente et l'aide en commun de tous les Canadiens français doivent guider "L'Achat chez Nous". Il est à notre disposition pour tous renseignements ou autres services.

Le R.P. Plamondon remercie nos distingués visiteurs. Il a compris qu'ils demandaient de nous unir. Nous devons en effet nous joindre dans tous les domaines. Un jour au scholasticat à Rome, un cardinal lui disait que si les Canadiens français n'avaient pas été englobés par les Américains ils le devaient à leur société nationale. Le R. P. Plamondon ajoute que si tous les Canadiens français étaient membres de la société Saint-Jean-Baptiste tous penseraient en vrais Canadiens. Nous sommes divisés sur des terrains où nous devrions tous être unis. Aussi devons-nous hâter le recrutement afin de multiplier par 3, par 5 et par 25 dans Saint-Hyacinthe le nombre de nos membres. Il faut que tous les membres soient des "gens qui ramassent d'autres membres". Lorsque tous les Canadiens français seront membres de nos sociétés Saint-Jean-Baptiste, nos droits qui existent seront naturellement reconnus et respectés.

Prochaine assemblée.— Le bureau de direction du Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine de Saint-Hyacinthe et les comités d'organisation de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste cette année à Saint-Hyacinthe sont convoqués en assemblée mensuelle mercredi prochain, le 3 avril, à 8 hres p.m., à la Maison des Oeuvres, en face de l'église cathédrale.

Le secrétaire

CONSEIL 960

Une assemblée du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb de cette ville, aura lieu lundi soir, 1er avril, à 8 heures. Tous les membres sont priés d'être présents, pour étude de questions importantes.

FEU LOUIS DULMAINE

M. Louis Dulmaine est décédé mardi à son domicile, à l'âge de 76 ans. Outre son épouse, née Antoinette Raymond, il laisse deux fils et une fille: Donat, de La Providence; Josaphat, de Saint-Hyacinthe; Mme Hercule Côté, (Albina), aussi de notre ville. Le défunt laisse aussi une soeur, Mme Michel DesSerres, de Saint-Guil-laume d'Upton. Les funérailles ont eu lieu hier, jeudi, à la cathédrale. Elles étaient sous la direction de la maison Antoine Bienvenue. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Albéric DeGrandpré, qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Fred. Petit, Toussaint Gladu, Joseph Ledoux, J.-B. Saint-Onge, Napoléon Daudelin et David Girard. Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Donat et Josaphat Dulmaine.

Un état qui se défend contre le communisme

Lors des dernières élections législatives dans le grand Duché du Luxembourg, le parti communiste, qui jusqu'ici n'avait pas de représentant à la Chambre réussit à faire élire un de ses candidats.

La question se posa alors devant le parlement: un communiste est-il éligible, alors que la constitution n'y met pas opposition?

Le Conseil d'Etat, une espèce de sénat, fut saisi de la question. Il se déclara pour la négative.

Cependant, la Chambre voulant aller au fond de l'affaire, en chargea une commission composée de cinq membres. Après mûre délibération, celle-ci, confirma l'avis du Conseil d'Etat.

Nous reproduisons ci-dessous le très intéressant et très logique raisonnement sur lequel la commission de la Chambre luxembourgeoise se mit d'accord.

La Chambre est une institution, créée par la Constitution avec une mission à remplir dans le cadre de celle-ci.

C'est pourquoi les articles 57 de la Constitution, et 5 du règlement de la Chambre prescrivent aux députés un serment qui les oblige à jurer obéissance à la Constitution.

Or, d'après des documents officiels, le programme communiste est non seulement opposé aux principes fondamentaux de la Constitution, mais il proclame en outre pour ses adhérents la stricte obligation de la saboter par des voies de fait et de révolution.

Ainsi, les communistes nient l'égalité des citoyens devant la loi, telle qu'elle est garantie par

l'art. 11 de la Constitution et les dispositions de la loi électorale, en déclarant qu'ils vont établir la souveraineté absolue des ouvriers et des paysans; à ceux-ci ils donneront tous les droits politiques; mais ils en dépouilleront les capitalistes, les ministres actuels et tous les ennemis du peuple.

De même pour la propriété privée, ils déposséderont les capitalistes de leurs usines, les gros propriétaires de leurs terres; celles-ci deviendront propriété du peuple; ils accapareront les banques, les instituts de crédit, annuleront les dettes des ouvriers, des paysans et des artisans.

Au surplus, ils ne nous laissent pas ignorer qu'ils feront usage de la force, au besoin de la révolution sanglante, pour arriver à leurs fins, c'est-à-dire pour établir sur les ruines fumantes du régime actuel leur dictature.

Sans doute, les articles 24 et 25 de la Constitution garantissent aux citoyens toute liberté d'opinion, mais en même temps ils en répriment les abus dans leur manifestation: ainsi sont punissables les excitations aux voies de fait et de révolution.

Donc, un député communiste, en prêtant le serment mentionné plus haut, ou commet un parjure ou il devient traître à son parti.

Se basant sur ces considérations, la Chambre, en grande majorité catholiques et libéraux ont prononcé la nullité de l'élection communiste.

Les communistes disent ouvertement qu'ils ne briguent des mandats électoraux que dans l'unique but de nuire au régime qui les instaure et pour pouvoir le renverser au plus vite.

Et n'est-ce pas la logique même?

Le Luxembourg nous donne ici une fière leçon d'intelligence et de saine moralité.

La ligue de l'Achat chez nous

Nous nous plaisons à répéter que nous sommes un peuple pauvre. Et c'est malheureusement vrai. Seulement, nous ne sommes pauvres que parce que nous faisons tout pour l'être. Voyons ce que nous faisons.

Les trois principaux comptoirs du pays, soit celui de Montréal et les deux à Toronto, ont vendu en 1935, par la poste, pour une valeur totale de 45 millions de dollars.

La population du Québec étant dans la proportion de 28 p.c. de la population totale du Canada, il n'est donc pas exagéré d'estimer ce que nous avons dû acheter dans la proportion de 20 p.c. des ventes de ces trois comptoirs, soit pour environ neuf millions de dollars.

Comment se sont répartis les achats de notre part? Les ventes par la poste faites par la maison de Montréal n'ont été que de 2-3 millions. C'est dire que la même année nous avons acheté pour 6-2-3 millions des maisons de Toronto, soit trois fois plus.

Pourtant, nos cultivateurs ne vendent rien à ces maisons en retour. Nos petits employés n'ont rien à attendre d'elles. Plus même; les gens des autres provinces n'achètent pas de la maison canadienne-française du Québec. Pourquoi alors continuerions-nous à employer notre argent inutilement, sachant que nous ne recevrons rien en retour? N'est-ce pas parce que nous avons ainsi agi dans le passé que nous sommes pauvres? N'est-ce pas pour cette raison d'abord qu'il y a des milliers de chômeurs dans nos villes et qu'en conséquence nos

cultivateurs ne peuvent écouler leurs produits à des prix raisonnables?

Obligations-Débutures
La Fabrique de Ste-Famille de Granby,
4 1/2 %
Echéances 1936-1955
Son Excellence Monseigneur de St-Hyacinthe a approuvé la présente émission et la signature de son représentant en fera foi sur chacune des obligations.
René Desjardins
GÉRANT
Crédit Anglo-Français Ltée
EDIFICE
BANQUE PROVINCIALE
Tél. 623 St-Hyacinthe

Autos Usagées
Nous achetons toutes les marques et payons comptant.
AUTOS saines de toutes sortes ainsi qu'AUTOS venant de Cies de Finance à vendre \$50.00 et plus.
Conditions faciles.
PAGEAU AUTOMOBILE LIMITEE
2023 Boul. St-Laurent, - Montréal
Tél. Plateau 6343

A VENDRE
A très bonnes conditions, lots de 50 x 150 pieds, situés rue Bourdages.
Autres lots de même grandeur, rue Raymond, pour \$125.
S'adresser à D. St-Germain, 22 1/2 rus Bourdages

A VENDRE à MONTREAL
BOUCHERIE et EPICERIE
Licenciée
Faisant \$1000 00 d'affaires par semaine sur une base de profit de 25%
Pas de magasins à chaîne dans les environs
LE MEILLEUR LOCAL EN VILLE.
Cause de maladie
Bel endroit pour quelqu'un qui veut établir sa famille — ou pour une société.
MAGASIN VICTORIA
ANDRE CADOTTE
2452, RUE FULLUM
MONTREAL

Chez Anna Salon de Beauté
Mesdames — Avec la belle saison, il vous faut songer à votre permanent. C'est pourquoi nous vous suggérons ZOTOS, permanent sans électricité, sans machine.
Aussi: Travail de tous genres — Traitement du cuir chevelu à la vapeur et aux Rayons ultra-violet, Komol, Marcel, Ond. à l'eau, Manicure.
SPECIALITE:
Teinture "Dosal", Décoloration Camomille Lalanne, Massage Scientifique.
Pour toutes informations, téléphonez ou venez chez
Mlle A. DAGENAIS :: 62 1/2, rue Ste-Anne
Tél. 725 w **Saint-Hyacinthe**

LE **MARCHÉ BOURG-JOLI**
EMILE NICHOLS, PROP.
EST ENFIN OUVERT À
80-82, RUE LAFRAMBOISE
Demandez immédiatement ce que vous désirez en téléphonant à...
97
LIVRAISON A DOMICILE
Epicerie, Boucherie, Légumes et fruits frais
Monsieur Emile Nichols vous invite cordialement à venir visiter ses magasins

ATTENTION!
Garçons et fillettes
prenez part au
GRAND CONCOURS
et gagnez une
BELLE AUTOMOBILE
GRATIS! GRATIS!
J.-D. DESROSIERS
Chaussures pour toute la famille
Rendez-vous au magasin pour avoir les conditions du concours
Tous peuvent y prendre part sans déboursier un sou
Faites votre entrée dès aujourd'hui

Matériaux de construction
A VENDRE
Brique, bois de charpente, - planche et gros bois, pin et épinette
Tuyaux de fonte, d'acier, de fer galvanisé
S'adresser sur le chantier de 8 hres a. m. à 4 hres p. m.
ANCIENNE DISTILLERIE DE SAINT-HYACINTHE
RUE DESAULNIERS
Armand-E. Bourbeau
INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

CONDOLEANCES
L'Association Chorale de Saint-Hyacinthe et son directeur, le professeur Charles-Léon Lussier, ont adressé à Mlle Bernadette Ledoux, une des membres de l'Association, une lettre de condoléances à l'occasion du décès de sa mère, Mme Raphaël Ledoux. L'Association fera aussi chanter un grand'messe pour le repos de l'âme de Mme Ledoux.